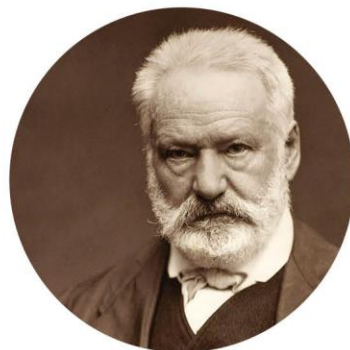


Filière Lettres

Licence
2023-2024



Filière Lettres
bureau 106

3, rue des Tanneurs 37000 Tours
Tél. : 02.47.36.65.94

Sommaire

Sommaire.....	3
Informations pratiques	4
Un mot sur la seconde session	5
Ecrire un mail	6
Descriptif détaillé des cours	7
Licence 1.....	8
L1 Descriptif semestre 1.....	20
L1 Descriptif semestre 2	20
Licence 1 Modalités de contrôle des connaissances	30
Licence 2	32
L2 Descriptif semestre 3.....	34
L2 Descriptif semestre 4	45
Licence 2 Modalités de contrôle des connaissances.....	57
Licence 3	59
L3 Descriptif semestre 5	62
L3 Descriptif semestre 6	76
Licence 3 Modalités de contrôle des connaissances.....	89
Modules libres gérés par la filière Lettres	91
Qu'est-ce que le CERCIP?	92
Informations générales.....	93
Modalités de contrôle des connaissances , d'évaluation et règles de passage	99
Calendrier universitaire.....	104

Informations pratiques

Ce livret a pour objectif de vous donner toutes les informations nécessaires à votre licence de Lettres.

Vous avez une question administrative ?

C'est la **scolarité de la faculté de Lettres & langues** qui peut vous renseigner si votre question concerne votre inscription administrative à l'université, votre régime d'inscription (étudiant salarié ou autre Régime spécial d'études), la validation de vos points Mobil, l'élaboration d'une convention de stage, une validation d'acquis, etc.

Bureau 138

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi : 9h00-11h30 / 13h30-16h30 ; le vendredi : 9h00-11h30

Téléphone : 02.47.36.68.35
scolarite.lettres@univ-tours.fr

Vous avez une question pédagogique ?

C'est le **secrétariat de la filière Lettres** qui peut vous renseigner si votre question concerne votre emploi du temps, votre groupe de TD, votre choix d'option ou de module, un aménagement d'études ou d'examens pour cause de handicap, le signalement d'une absence à un cours ou un devoir, etc.

Bureau 106

Christine Climent

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Téléphone : 02.47.36.65.94
christine.climent@univ-tours.fr

Vous avez une question liée à un cours, à votre orientation, à un examen ?

C'est le ou la responsable de la filière Lettres, ou bien le ou la responsable de votre année d'études qui peut vous recevoir ou vous répondre par mail (voir page suivante les règles concernant les mails adressés aux enseignants).

Responsable de filière : Yannick Séité (bureau 106)

Responsable de L1 : Marie-Paule De Weerd-Pilorge (Lettres modernes) / Arnaud Perrot (Lettres classiques)

Responsables de L2 : Ludmila Charles-Wurtz (Lettres modernes) / Richard Faure (Lettres classiques)

Responsables de L3 : Claire Sicard (Lettres modernes) / Déborah Roussel (Lettres classiques)

Un mot sur la seconde session

Les diplômes universitaires offrent aux étudiants deux dispositifs favorables: la compensation, et la seconde session (« rattrapages »).

La **compensation** est un principe qui joue à tous les niveaux. Les différents *cours* constituant un *module* se compensent, ce qui signifie qu'on vous attribue le module même si vous n'avez pas la moyenne dans l'un des cours, à condition que la moyenne de l'ensemble, après application des coefficients, soit supérieure à 10. À l'intérieur d'un *semestre*, les quatre *modules* se compensent. Au niveau de l'*année d'études*, les deux *semestres* se compensent.

Si malgré les phénomènes de compensation un étudiant ne peut valider son année, alors il lui est possible de repasser certains éléments en **seconde session**, en juin. Attention: seuls les cours des modules non-validés dans les semestres non-validés seront à repasser en 2^{ème} session. Un semestre validé ou un module validé, même avec des enseignements ajournés, est définitivement acquis et ne nécessite pas de rattrapage.

Deux cas de figure pour la seconde session en licence de Lettres :

1) L'étudiant qui va au rattrapage d'**un seul semestre** passe les épreuves correspondant aux matières dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne (avec diminution de temps de composition pour certaines épreuves : bien regarder le détail des modalités d'évaluation de chacun des cours dans ce livret).

2) L'étudiant ajourné ou défaillant **aux deux semestres** d'une même année passe les épreuves correspondant aux matières dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne, et dans le cas où l'épreuve de S1 et de S2 de la même matière ont lieu au même moment (par exemple : « Module 1, TD de littérature française », « Module 2, CM d'histoire littéraire », « Module 2, TD de latin », etc.), il compose sur un seul sujet :

- soit par tirage au sort entre les deux sujets
- soit, pour les matières qui impliquent une progression, sur le sujet du 2^d semestre.

Tout ceci est détaillé **pour chaque cours** dans ce livret.

Dans les deux cas, la note comptera pour chacun des 2 semestres.

Ecrire un mail

Les étudiants contactent très naturellement leurs enseignants par mail. Cependant, ce type de communication répond à des règles qui ne sont pas toujours bien maîtrisées par les étudiants, ce qui génère des malentendus. Ces quelques conseils vous aideront à les éviter.

Les formules

Il faut considérer le mail comme un courrier normal. Le fait qu'il s'agisse d'un courrier électronique ne dispense pas de mettre les formes. Tout mail, même bref, doit s'accompagner d'un certain nombre d'éléments :

- une formule de **salutation** (« Monsieur » ; « Madame »... « Bonjour » est mieux que rien mais n'est pas complètement approprié : c'est ce qu'on dit à l'oral en entrant en cours, mais à l'écrit il faut trouver plus soutenu)
- une formule de **politesse** à la fin au mail, qui peut être courte (« Bien à vous », « Respectueusement »...)
- Une **signature** complète (prénom et nom, année d'études, éventuellement groupe de TD)

L'organisation du mail

Au début du courrier, il convient de :

- se présenter (sans ajouter « vous ne vous souvenez peut-être pas de moi », qui est maladroit)
- dire de quel cours il est question
- préciser l'objet du courrier

Le contenu et le ton

Rappelons-le, n'écrivez au professeur que pour poser des questions relatives au contenu du cours, à l'organisation du cours, au contrôle continu... Les questions relatives aux horaires, aux dates d'examen, aux numéros de salles sont à poser au secrétariat.

L'usage de l'impératif est à proscrire absolument. Il ne faut pas que l'enseignant ait l'impression que l'étudiant lui donne un ordre. Si l'étudiant a une question ou un service à demander au professeur, il doit faire attention à la façon dont il formule sa requête : « vous serait-il possible de » est une formule utile.

Évitez évidemment d'écrire sous le coup d'une émotion forte, *a fortiori* la colère : il n'en sortirait rien de bon.

Détails concrets de messagerie

Utilisez uniquement votre adresse @etu.univ-tours.fr, que vous devez activer dès la rentrée. Ainsi les choses sont claires : nous sommes dans le cadre de l'université ; si vous vous adressez à un enseignant que vous ne connaissez pas, il sait que vous êtes inscrit(e) à l'université de Tours. Vos mails en provenance de messageries privées (type hotmail, gmail, etc.) pourraient être bloqués par des pare-feu et ne jamais parvenir à votre enseignant.

Si vous ne souhaitez pas consulter chaque jour votre messagerie universitaire sur l'ENT, faites rediriger vos messages étudiants sur votre boîte mail personnelle (allez sur l'ENT, onglet « Messagerie » > « Redirection »), mais **pour écrire à un enseignant ou à un service administratif, utilisez toujours la messagerie de l'ENT.**

Descriptif détaillé des cours

**s'ouvrant, pour chaque année,
par un tableau récapitulatif des volumes horaires,
coefficients et crédits ECTS
et
se terminant, pour chaque année,
par un tableau récapitulatif
des modalités de contrôle des connaissances**

Licence 1

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM Volume Horaire	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1 Lettres	3	8						66
EP1	2	3	48	Littérature française du XIX ^e siècle		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du XIX ^e siècle		24		24
EP3	1	2	36	Linguistique pour la littérature		18		18

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du XIX ^e siècle	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	60	Langue grecque : apprentissage accéléré		30		30
EP3 LC	1	2	36	Littérature grecque		18		18

Module 3 au choix	2	8				60 à 72		60 à 72
				À choisir parmi : Cultures méditerranéennes, Langues et éducation, Arts du spectacle, Allemand, Italien. Voir descriptifs dans le livret spécifique.				

Module 4 Compétences transversales	1	6						70
EP1	1	2	36	Langue vivante				36
				Langue vivante approfondie		18	12 CRL	
	OU							
				Langue vivante		18		
				Initiation au grec ancien		18		
EP2	1	3	36	Expression écrite		18		18
EP3	1	1	32	Ressources documentaires et méthodologiques		16		16 (dont 1h30 SCD)

Total S1		30			LM: 30 LC: 0	220/ 250	+12 CRL	268
----------	--	----	--	--	-----------------	-------------	------------	-----

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM Volume Horaire	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 2 (S2)								
Module 1 Lettres	3	8						66
EP1	2	3	48	Littérature française du XX ^e siècle		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du XX ^e siècle		24		24
EP3	1	2	36	Initiation à la stylistique		18		18

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du XX ^e siècle	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	60	Langue grecque : apprentissage accéléré		30		30
EP3 LC	1	2	36	Introduction à la littérature latine		18		18

Module 3 au choix	2	8				60 à 72		60 à 72
				<i>À choisir parmi :</i> Cultures méditerranéennes, Langues et éducation, Arts du spectacle, Allemand, Italien. Voir descriptifs dans le livret spécifique.				

Module 4 Compétences transversales	1	6						70
EP1	1	2	36	Langue vivante				36
				<i>Langue vivante approfondie</i>		18	12 CRL	
	OU							
				<i>Langue vivante</i>		18		
				<i>Initiation au grec ancien</i>		18		
EP2	1	3	36	Expression écrite		18		18
EP3	1	1	32	Ressources documentaires et méthodologiques		16		16 (dont 1h30 SCD)

MOBIL				2	4	6	
Total S2		30		LM: 32 LC: 20	220/ 250	+12 CRL	270

L1

Semestre 1

Module 1 Lettres

Littérature française du XIX^e siècle : poésie (TD)

Enseignante : Ludmila Charles

On analysera *Les Contemplations*, recueil de V. Hugo paru en 1856, avec plusieurs visées : se familiariser avec l'imaginaire de Hugo ainsi qu'avec la poétique du recueil ; renforcer la connaissance de la première moitié du XIX^e siècle ; développer la maîtrise d'outils d'analyse pour l'explication des textes.

Œuvre au programme

- Victor Hugo, *Les Contemplations*, Le Livre de Poche, 2002.

Évaluation

Le contrôle continu consistera en un bref oral (l'analyse de quelques vers) et en un exercice écrit sur table (un commentaire de texte) qui aura lieu pendant une séance. L'examen pour les étudiants en R.S.E. et pour la 2^{ème} session consistera en un commentaire de texte en 3h.

Compétences visées

Commentaire de texte

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	Ecrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature française du XIX^e siècle : prose (TD)

Enseignant : Philippe Dufour

On analysera une œuvre de la littérature du XIX^e siècle (prose), avec une triple visée : d'abord se familiariser avec un imaginaire d'auteur, ensuite renforcer la connaissance d'un siècle en situant l'œuvre dans son époque et dans son intertexte, enfin développer la maîtrise d'outils d'analyse pour l'explication des textes, tout en travaillant la méthode de la dissertation.

Œuvre au programme

- Gustave Flaubert, *Salammô*, édition Garnier-Flammarion.

Évaluation

L'examen consistera en une explication de texte.

Compétences visées

Commentaire de texte

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	3h	écrit	3h
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Linguistique pour la littérature (TD)

Enseignantes : Marie Vigy ou Marie-Paule de Weerdt-Pilorge

Cet enseignement se propose de donner aux étudiants des outils linguistiques utiles pour l'étude concrète du texte littéraire : roman, poésie, texte dramatique ou argumentatif. Ils pourront être empruntés à trois principaux domaines :

1. la linguistique de l'énonciation : les plans d'énonciation du discours et du récit ; les temps verbaux ; la deixis ; les discours rapportés ; la polyphonie.
2. la grammaire de texte : la progression thématique, les processus anaphoriques.
3. la pragmatique : « quand dire, c'est faire », les maximes conversationnelles

Évaluation

Évaluation en contrôle continu : un devoir à la maison, un 2^e sur table (texte littéraire avec des questions)

Compétences visées

Acquisition d'outils linguistiques fondamentaux, capacité à les mobiliser en fonction du genre des textes

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1ère session	2ème session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins) : vous fournirez une copie de votre bulletin de 1^{ère} lors du 1^{er} cours.

Cursus débutants : Initiation au latin, langue et civilisation

Enseignantes : Kay-Maureen Moyon, Caroline Richard ou Déborah Roussel

Ce cours est destiné aux étudiants n'ayant jamais fait de latin, ou en ayant fait seulement au collège ou au lycée jusqu'en fin de seconde.

1. Il vise, suivant une méthode raisonnée, l'apprentissage accéléré de la langue latine, à l'aide d'un manuel destiné aux grands débutants (leçons de grammaire et exercices d'application).

Manuel utilisé

- S. Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système*, niveau débutant, Armand Colin, 2015. Leçons étudiées : 1 à 5 incluse.

2. Le cours comprendra aussi des notions de langue et de civilisation : le latin et les langues indo-européennes ; les grandes dates de l'histoire de Rome ; la Rome royale (fondation légendaire de Rome ; succession des rois ; fondements politiques ; religion ; structures de la société).

Bibliographie

- G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Hachette.
- B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire*, Libro.

Compétences visées

Connaissance des principes de la langue latine, premières notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation romaine.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Cursus avancés : Grammaire et version + « Rome par les textes »

Enseignants : François Perrichon (1.) Marine Miquel (2.)

1. Grammaire et version (12h)

Remise à niveau en grammaire latine (morphologie et syntaxe) et entraînement régulier à la version.

Usuels

- François Martin, *Les mots latins*, Hachette 1^{ère} édition 1941.
- Lucien Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- *Le Nouveau Gaffiot*, sous la direction de P. Flobert, Paris, Hachette.
- *Dictionnaire de l'Antiquité grecque et romaine* (sous la direction J.-P. Thuillier, en collab. avec Ph. Jockey, M. Sève et E. Wolff), Paris, Hachette (Les Dictionnaires Historiques), 2002.

2. Rome par les textes (12h)

Cet enseignement propose de découvrir un aspect original de la civilisation romaine, en s'appuyant sur la lecture commentée de textes traduits.

Thématique du semestre : « Les spectacles à Rome ».

Panem et circenses : Rome est communément considérée comme la « civilisation des spectacles ». Quelle réalité historique complexe recouvre ce cliché ? Après avoir évoqué la diversité des spectacles à Rome (cirque, théâtre, gladiature), nous en proposerons un aperçu historique (origine, évolution), puis étudierons les liens entre spectacle, religion et politique. Nous nous intéresserons enfin à la place du regard et du spectacle dans les genres littéraires latins (comédie, tragédie, élégie), ainsi qu'à leur analyse et à leur critique dans la philosophie et dans les écrits chrétiens (autour des notions de *uoluptas* et de cruauté).

Bibliographie

- Jean-Christian Dumont, Marie-Hélène François Garelli, *Le Théâtre à Rome*, Paris, LGF, coll. « Le livre de Poche », 1998.
- Jean-Paul Thuillier, *Allez les rouges ! Les jeux du cirque à Rome et en Étrurie*, Éditions rue d'Ulm, 2018.

Compétences visées

Maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance transversale de la littérature et de la civilisation à Rome, analyse de textes.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée, au moins jusqu'en fin de 1^{ère}.

Grammaire et version latines

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Rome par les textes

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : le latin est une matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en
« option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM + TD)

Enseignante : Cécile Chapon

Panorama de la poésie des Amériques

Ce cours vise à donner un aperçu de la variété et de la vitalité de la poésie du « Nouveau Monde » américain et caribéen, depuis les grands poètes fondateurs comme Walt Whitman ou José Martí jusqu'aux chansonniers engagés du second XX^e siècle. Nous verrons comment la poésie des Amériques résonne avec les mouvements européens tout en construisant un répertoire propre, qui explore des processus historiques tourmentés et des langages métissés. Nous aborderons une sélection de poèmes d'une douzaine de poètes de langue française, anglaise et espagnole (en traduction et avec un regard sur la version originale), à travers des thèmes structurants tels que la construction des origines, le rapport à l'Histoire, aux paysages, aux traditions orales et populaires, à la musique, à la lutte mémorielle et sociale.

La seule œuvre complète à se procurer est la suivante :

Pablo Neruda, *Chant général* [*Canto general*, 1950], trad. Claude Couffon, Paris, Gallimard, coll. Poésie, 2009.

Les autres poèmes seront fournis dans une brochure sous la forme d'une petite anthologie d'extraits.

Le CM et le TD portent sur le même programme, et donnent lieu à une évaluation commune.

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire littéraire du XIX^e siècle (CM)

Enseignant : Philippe Dufour

Instable sur le plan politique, le XIX^e siècle est d'une diversité et d'une richesse inouïes sur le plan littéraire et sur le plan artistique. Ainsi aurons-nous le plaisir d'étudier les figures marquantes du siècle et les différents mouvements esthétiques qui l'ont jalonné. Il sera donc question de l'héritage des Lumières, de la naissance et de l'épanouissement du romantisme, à l'ombre du positivisme. Puis, il s'agira d'explorer les multiples modes de représentation du réel, à travers l'esthétique réaliste et naturaliste. Enfin, le recours à une forme d'idéalisme renouvelé fera l'objet des dernières séances du semestre, avec le symbolisme et le décadentisme. Si la démarche demeure chronologique, le parcours inclut à l'évidence des études ponctuelles de textes, des réflexions sur les genres littéraires et sur les soubresauts de l'Histoire.

Œuvres littéraires dont la lecture est conseillée

- Constant B., *Adolphe* (roman)
- Balzac de H., *Maître Cornélius*, (nouvelle)
- Musset de A., *Lorenzaccio* (pièce de théâtre)
- Stendhal, *La Chartreuse de Parme* (roman)
- Flaubert G., *L'Éducation sentimentale* (roman)
- Verlaine P., *Romances sans paroles* (poésie).

Bibliographie

- *Bescherelle. Chronologie de la littérature française* (dir. Johan Faerber), Hatier, 2014
- *Histoire littéraire du XIXe siècle*, A. Foglia, Colin, 2014
- Jouve V. *La Poétique du roman*, Colin, 2015
- Barthes R., *Le Plaisir du texte*, Points Seuil, 1972 (rééd. 2014)
- Richard J-P, *Littérature et sensation*, Seuil, 1954 (rééd. 1990)

NB : ces lectures sont facultatives avant la rentrée.

Compétences visées

Place des œuvres et des idées dans leur contexte historique

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	1h	écrit	1h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Langue grecque. Apprentissage accéléré (TD)

Enseignant : Arnaud Perrot

Apprentissage accéléré de la langue grecque ancienne, à l'aide d'un manuel destiné aux grands débutants, leçons de grammaire et repères de civilisation grecque.

Manuel

- A. Lebeau et J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, éd. SEDES, dernière édition.

N.B. : Les étudiants ayant déjà pratiqué le grec au lycée suivront le cours de langue grecque de 2^e année de licence.

Compétences visées

Maîtrise de la langue grecque

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Littérature grecque (TD)

Enseignant : Richard Faure

Ce cours propose une introduction à la littérature grecque des périodes archaïque et classique. Après avoir donné le cadre historique et avoir replacé cette production littéraire dans son contexte (production orale, transmission, performance), nous traiterons, en nous fondant sur des textes, de l'épopée (Homère) et de la poésie (Hésiode, Solon) archaïque, avant de nous intéresser à la période classique et nous concentrer sur la prose et les nouveaux genres qui émergent avec elle (histoire, philosophie socratique, éloquence).

Bibliographie

- Billault A., *La littérature grecque*, Paris : Hachette, 2000.
- Hose M. et Schenker D., *A Companion to Greek literature*, Malden: Wiley-Blackwell, 2015.
- Reynolds L. et Wilson N., *D'Homère à Érasme : la transmission des classiques grecs et latins*, Paris : CNRS, 2021 [1968].
- Trédé-Boulmer M et S. Saïd, *La littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris: Presses Universitaires de France, 1990.
- Turner E., *Greek papyri : An introduction*, Princeton : Princeton University Press, 1968.

Compétences visées

Replacer un texte grec dans son contexte

Analyse fondamentale d'un texte (plan, principaux enjeux littéraires)

Comprendre la naissance d'un genre littéraire

Connaître les spécificités d'un texte hérité de l'Antiquité

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 3 au choix

En L1, le module 3 doit être choisi au sein de la liste suivante :

- Cultures méditerranéennes (*module géré par la filière Lettres. Descriptif pédagogique en fin de livret*)
- Langues et éducation
- Arts du spectacle (*module géré par la filière Lettres. Descriptif pédagogique en fin de livret*)
- Allemand
- Italien

Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Module 4 Compétences transversales

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Précision pour l'anglais : le département d'anglais a mis en place une politique de **contrôle de présence** extrêmement stricte. Toute absence à une séance de TD doit être justifiée par l'étudiant, dans un délai de 8 jours, par l'envoi d'un justificatif au secrétariat de Lettres (Mme Climent), qui transmettra. Si l'étudiant ne dispose pas de justificatif officiel (en cas de retard de train ou tram, de problème de santé n'ayant pas donné lieu à une consultation médicale...), il appartient à l'enseignant, et à lui seul, de juger si la justification donnée par l'étudiant est acceptable ou non. Une absence considérée comme injustifiée donne lieu à la mention « ABI » et bloque le calcul des compensations de tout le semestre.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien.

Initiation au grec ancien (débutants 1) (TD)

Enseignante : Marie-Gabrielle Pélissié du Rausas

Le cours propose une initiation à la langue, la littérature et la civilisation grecques pour les étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et les étudiants issus d'autres filières.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 1, Ellipses, 2012.

Compétences visées

Connaissance élémentaire du grec ancien, maîtrise de l'alphabet, initiation au fonctionnement de la langue, au système des déclinaisons et aux conjugaisons

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Expression écrite (TD)

Enseignant : Nicolas Guillo

Il s'agit dans ce cours de donner aux étudiants les éléments linguistiques et grammaticaux nécessaires pour une expression écrite parfaitement maîtrisée et fluide. Cela passe par la pratique régulière d'exercices pratiques (exercices purement grammaticaux, réécriture ou rédaction de brèves séquences, etc.), ainsi que par un éclairage grammatical systématique des points les plus difficiles de la langue française. On s'intéressera plus particulièrement, au premier semestre, à la phrase simple : identification de la nature grammaticale de ses éléments, analyse de leur fonction syntaxique.

Évaluation

Le contrôle continu consistera en deux exercices sur table qui auront lieu pendant les séances.

Compétences visées

Perfectionnement de la maîtrise de l'expression écrite

Prérequis

Compétences grammaticales

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Ressources documentaires et méthodologiques (TD)

Enseignants : Rémi Jimenes ou Adèle Plassier

Après une brève présentation des espaces de documentation (bibliothèque universitaire, bibliothèque municipale), nous nous attacherons à hiérarchiser les priorités en matière d'étude et de documentation. Il faut en effet d'abord rappeler la priorité de la lecture attentive et répétée des textes au programme.

Viennent ensuite :

1. la lecture d'autres œuvres du même auteur,
2. la lecture d'un ouvrage général sur la période dans sa dimension littéraire et culturelle (sans oublier la dimension proprement historique qui ne peut pas être méconnue).

Pour ce qui concerne la méthodologie, il importe tout d'abord d'inventorier les objectifs dans les études qui vous sont proposées en tenant compte des différents genres littéraires en question : étude du récit, analyse de la construction des personnages, des formes poétiques, étude de la construction des discours et de l'argumentation. Nous réfléchirons au choix des ouvrages susceptibles de vous aider dans ces travaux.

Vous seront proposés des méthodes et des conseils, ainsi que des exercices d'entraînement pour améliorer votre pratique de la dissertation : recherche des idées, élaboration d'un plan, mise en forme et rédaction des arguments illustrés par des exemples. À ce titre, on privilégiera les œuvres du XIX^e siècle qui font l'objet des TD et du CM de littérature française.

Le cours comprendra 1h30 de formation assurée à la bibliothèque universitaire : Découvrir la BU et ses services, visite et recherche dans le catalogue.

Acquisition de repères historiques et théoriques en vue de l'étude de la littérature française et développement des capacités à argumenter et à rédiger

Prérequis

Les acquis du lycée pour l'exercice de la dissertation au baccalauréat

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

L1

Semestre 2

Module 1 Lettres

Littérature française des XX^e-XXI^e siècles : Principaux mouvements (TD)

Enseignantes : Hélène Maurel-Indart ou Marie Vigy

Ce TD complète le CM de Littérature française (Module 2) qui offre un panorama de la littérature du XX^e siècle. Il est consacré à l'étude d'un mouvement littéraire de ce siècle, illustré par la lecture et le commentaire de textes s'y rattachant. Il permet donc à la fois d'approfondir les connaissances acquises en CM sur les différentes formes esthétiques propres au XX^e siècle et de proposer une étude précise d'œuvres resituées dans leur contexte. Les techniques d'analyse de textes seront approfondies : apprentissage du commentaire linéaire ou composé, mise en application des connaissances grammaticales et stylistiques acquises dans d'autres cours.

Compétences visées

Connaissance fine de l'histoire littéraire française.

Capacité à situer une œuvre dans son époque, et à faire des liens entre l'œuvre et le contexte social, politique et culturel.

Prérequis

Aucun

Attention : vous n'avez pas le choix de votre groupe de TD, il est pré-déterminé par l'ensemble de vos choix optionnels

Groupe de TD 1 (Hélène Maurel-Indart) : Théâtre de l'absurde

- Samuel Beckett, *Fin de partie*, éd. de Minuit
- Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve*, Gallimard, coll. « Folio »

Groupe de TD 2 (Marie Vigy) : Vies de peintres

- Pierre Michon, *Dieu ne finit pas*, Verdier coll. poche (à se procurer)
- Pierre Michon, *Vie de Joseph Roulin*, Verdier coll. poche (à se procurer)

En dialogue avec plusieurs extraits distribués à la rentrée, dont : Marie Darrieussecq, *Être ici est une splendeur*, *Vie de Paula M. Becker* et Anne Sibrant, *Le Premier Rêve du monde*

Groupe de TD 3 (Hélène Maurel-Indart) : Théâtre de l'absurde

- Samuel Beckett, *Fin de partie*, éd. de Minuit
- Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve*, Gallimard, coll. « Folio »

Le cours est évalué en contrôle continu. Le contrôle continu consiste en plusieurs exercices qui peuvent être écrits, oraux, sur table ou en temps libre; le détail sera communiqué lors du premier cours par chaque enseignant.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature française des xx^e-xxi^e siècles : Étude d'œuvres, perspectives méthodologiques (TD)

Enseignante : Marie Vigy

L'étude de *La forme d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur des humains* sera au cœur de ce TD. Par la lecture ce recueil paru en 1999, on verra que Roubaud entretient un dialogue poétique – et plus précisément oulipien – avec ses prédécesseurs, tout particulièrement avec Baudelaire et Queneau. L'analyse précise des poèmes et de la composition du recueil permettra en outre de revenir sur l'utilisation des formes fixes par Roubaud et de reprendre quelques notions de versification.

Œuvre au programme

- Jacques Roubaud, *La Forme d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur des humains*, Poésie Gallimard, 1999.

Le cours est évalué en contrôle continu. Le contrôle continu consiste en plusieurs exercices qui peuvent être écrits, oraux, sur table ou en temps libre; le détail sera communiqué lors du premier cours par chaque enseignant.

Compétences visées

Apprentissage des techniques du commentaire de texte et plus largement de l'analyse de texte (stylistique et poétique).

Connaissance fine de l'histoire littéraire française.

Capacité à situer une œuvre dans son époque, et à faire des liens entre l'œuvre et le contexte social, politique et culturel.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Initiation à la stylistique (TD)

Enseignantes : Marie-Paule de Weerdt-Pilorge ou Marie Vigy

L'analyse stylistique s'intéresse aux procédés linguistiques mis en œuvre par un auteur en vue de produire un effet esthétique. Ce cours a pour objectif l'acquisition d'outils d'analyse empruntés à la rhétorique, à la grammaire, à la linguistique, ou à la poétique. Ces outils seront appliqués à des extraits choisis tirés de genres divers, dans la perspective d'une analyse littéraire. Le cours prendra partiellement appui sur les acquis du cours du S1 « Linguistique pour la littérature ».

Le contrôle continu consiste en plusieurs exercices qui peuvent être écrits, oraux, sur table ou en temps libre; le détail sera communiqué lors du premier cours par chaque enseignant.

Compétences

Acquérir des bases en analyse stylistique



Prérequis

Avoir suivi le cours « Linguistique pour la littérature » au S1

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins).

Cursus débutants : Initiation au latin, langue et civilisation

Enseignantes : Kay-Maureen Moyon, Caroline Richard

Ce cours est destiné aux étudiants n'ayant jamais fait de latin, ou en ayant fait seulement au collège ou au lycée jusqu'en fin de seconde.

1. Il vise, suivant une méthode raisonnée, l'apprentissage accéléré de la langue latine, à l'aide d'un manuel destiné aux grands débutants (leçons de grammaire et exercices d'application).

Manuel

- S. Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, Armand Colin, 2015. Leçons étudiées : 6 à 9 incluse.

2. Le cours comprendra des notions de civilisation : la Rome républicaine (institutions politiques, structures de la société) ; l'armée romaine et la vie quotidienne sous la République.

Bibliographie

- G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Hachette.
- B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire*, Libro.

Compétences visées

Notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et d'histoire romaines.

Prérequis

Avoir suivi l'initiation au latin correspondant au semestre 1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Cursus avancés : Grammaire et version + « Rome par les textes »

Enseignants : François Perrichon, Marine Miquel

1. Grammaire et version (12h)

Remise à niveau en grammaire latine (morphologie et syntaxe) et entraînement régulier à la version.

Usuels

- François Martin, *Les mots latins*, Hachette 1^{ère} édition 1941.
- Lucien Sausy, *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- *Le Nouveau Gaffiot*, sous la direction de P. Flobert, Paris, Hachette.
- *Dictionnaire de l'Antiquité grecque et romaine* (sous la direction J.-P. Thuillier, en collab. avec Ph. Jockey, M. Sève et E. Wolff), Paris, Hachette (Les Dictionnaires Historiques), 2002.

2. Rome par les textes (12h)

Cet enseignement propose de découvrir un aspect original de la civilisation romaine, en s'appuyant sur la lecture commentée de textes traduits.

Thématique du semestre : « Ville et campagne »

Nous nous intéresserons à la relation ville-campagne à Rome, telle que la construisent les textes latins. Encore prégnante, tant dans le débat politique actuel que dans la littérature contemporaine, cette relation, qui prend souvent la forme d'une opposition, s'articule, à Rome, dans le cadre de la cité. Elle constitue également un *topos* dans sa littérature : souvent associée à des connotations négatives, celle de la *rusticitas* du paysan grossier et incivil (l'opposé de l'*urbanitas*, celle de l'homme « urbain », poli et bien élevé), la campagne est aussi pensée comme le lieu d'un retour à la nature, lieu d'une retraite heureuse, l'*otium* (temps consacré à la réflexion intellectuelle, à la lecture et à l'écriture, loin des activités perpétuelles de la ville — *negotium*), dans les villas — une nature artificielle. Nous verrons comment les auteurs latins façonnent et recomposent cette thématique en fonction des genres et des époques.

Bibliographie

- Maurice Sartre, Xavier Lafon, Jean-Yves Marx, *La Ville antique. Histoire de l'Europe urbaine, 1*, Points Seuil 2011.
- René Martin, *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.
- Richard F. Thomas, *Lands and Peoples in Roman Poetry. The Ethnographical Tradition*, Cambridge, 1982.

Compétences visées

Maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance transversale de la littérature et de la civilisation à Rome, analyse de textes.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée, au moins jusqu'en fin de classe de 1^{ère}.

Grammaire et version latines

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Rome par les textes

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en « option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM + TD)

Enseignantes : Cécile Chapon (CM), Audrey Caquel et Léonore Finck (TD)

Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune.

Mythes antiques, littératures modernes

Ce cours vise à introduire une branche importante de la littérature comparée : l'étude des mythes en littérature, de leur réception et de leur recreation tout au long de l'histoire littéraire et jusque dans l'extrême contemporain. Nous nous concentrerons ici sur un corpus de nouvelles des XIX^e et XX^e siècles qui revisitent, chacune de manière singulière, une figure mythique de l'Antiquité gréco-latine. À travers les figurations modernes d'Arachné, d'Antigone, de Dédale et du Minotaure, mais aussi des auteurs Homère et Ovide transformés en personnages de fiction, nous verrons comment la réécriture du mythe dans un récit bref devient le lieu d'une réflexion sur les abîmes de la nature humaine, sur la création littéraire et artistique, sur le rapport de l'individu au corps social, sur les arcanes du temps.

Œuvres au programme :

- Ovide, *Les Métamorphoses*, Folio Classique n°2404, Gallimard, trad. Georges Lafaye, ou autres traductions de l'œuvre complète (chez Garnier Flammarion n°97 ou Actes Sud Babel n°1573).
- Jorge Luis Borges, *L'Aleph*, Gallimard, coll. L'imaginaire, trad. Roger Caillois et René L.-F. Durand.

Les autres textes seront fournis.

Corpus principal de nouvelles :

Marcel Schwob, « Arachné », *Coeur double* [1891].

Marguerite Yourcenar, « Antigone ou le choix » [1936], dans *Feux*, Paris, Gallimard, coll. L'imaginaire.
Jorge Luis Borges, « La demeure d'Astérion », « L'Immortel », *L'Aleph*, Gallimard, coll. L'imaginaire, trad. Roger Caillois et René L.-F. Durand.

Antonio Tabucchi, « Rêve de Dédale, architecte et aviateur » ; « Rêve de Publius Ovidius Naso, poète et courtisan », *Rêves de rêves*, 10/18, trad. Bernard Comment.

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire de la littérature des XX^e et XXI^e siècles (CM)

Enseignante : Hélène Maurel-Indart

On remontera le temps depuis l'affaire Dreyfus jusqu'à l'aube du XXI^e siècle pour offrir un vaste panorama de la littérature française du XX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Les principaux mouvements littéraires et artistiques seront évoqués à travers l'Histoire, illustrée par les textes les plus marquants de cette longue période de bouleversements et d'innovations. Quelques ouvrages de référence dont la liste sera fournie aideront au repérage chronologique et thématique.

Compétences visées

Renforcement de la culture générale en littérature et entraînement à l'expression écrite.

Prérequis

Les connaissances littéraires acquises dans l'enseignement secondaire

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Langue grecque. Apprentissage accéléré (TD)

Enseignant : À déterminer

Le cours poursuit l'apprentissage accéléré du grec ancien commencé au semestre précédent.

Manuel

- A. Lebeau et J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, éd. SEDES, dernière édition.

Compétences visées

Maîtrise de la langue grecque

Prérequis

Avoir suivi le Module 2 en S1 ou niveau équivalent

N.B. : Les étudiants ayant déjà pratiqué le grec au lycée suivront le cours de langue grecque de 2^e année de licence.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Introduction à la littérature latine (TD)

Enseignante : Marine Miquel

Le cours vise à se familiariser avec la littérature latine à travers la présentation d'auteurs et l'étude de grands textes classiques dans leur contexte historique et culturel. Il s'agit de comprendre la spécificité de la littérature latine, à travers la définition de ses grands genres et la présentation de ses motifs typiques, par l'analyse de quelques grands textes et l'étude de la réécriture des modèles grecs. Enfin, le cours propose des suggestions de lectures qui vous accompagneront au long de vos années de licence, ainsi qu'une initiation au maniement des outils philologiques et bibliographiques de base.

Usuels

- J. Bayet, *Littérature latine*, Paris, Armand Colin, 1965.
- J.-P. Carrière, J. Gaillard, R. Martin et O. Mortier-Waldschmidt, *La Littérature gréco-romaine : une anthologie historique*, Paris, Nathan Université, 1994.
- R. Martin, J. Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, 2 vol., Paris, Scodel, 1981.
- *Dictionnaire de l'Antiquité grecque et romaine* (sous la direction J.-P. Thuillier, en collaboration avec Ph. Jockey, M. Sève, E. Wolff), Paris, Hachette (Les Dictionnaires Historiques), 2002.

Compétences visées

Culture littéraire de l'Antiquité latine, méthode d'analyse des textes antiques et maniement des outils philologiques et bibliographiques de base.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	oral	-
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 3 au choix

En L1, le module 3 doit être choisi au sein de la liste suivante :

- Cultures méditerranéennes (*module géré par la filière Lettres. Descriptif pédagogique en fin de livret*)
- Langues et éducation
- Arts du spectacle (*module géré par la filière Lettres. Descriptif pédagogique en fin de livret*)
- Allemand
- Italien

Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Module 4 Compétences transversales

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Attention, mise en garde concernant les absences, voir livret aux pages du S1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien.

Initiation au grec ancien (débutants 2) (TD)

Enseignante : Marie-Gabrielle Pélissié du Rausas

Le cours poursuit l'initiation au grec ancien, à la littérature et à la civilisation grecques commencée au S1. Il s'adresse aux étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et aux étudiants issus d'autres filières.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 1, Ellipses, 2012.

Compétences visées

Connaissance élémentaire du grec ancien, découverte du fonctionnement de la langue, du système des déclinaisons et conjugaisons

Prérequis

Avoir suivi ce cours dans le module 4 du S1 ou niveau de grec équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Expression écrite (TD)

Enseignant : Nicolas Guillo

Ce cours prolonge celui du premier semestre. Grâce à la pratique régulière d'exercices pratiques (exercices purement grammaticaux, réécriture ou rédaction de brèves séquences), on abordera plus particulièrement la phrase complexe : identification des différents types de propositions subordonnées, analyse de leur fonction syntaxique. On traitera enfin de la question du discours rapporté et de la citation.

Évaluation

Le contrôle continu consistera en deux exercices sur table qui auront lieu pendant les séances.

Compétences visées

Perfectionnement de la maîtrise de l'expression écrite

Prérequis

Compétences grammaticales

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Ressources documentaires et méthodologiques (TD)

Enseignant : Rodolphe Perez

Les étudiants de L1 poursuivront en semestre 2 leur formation à la recherche d'informations sur des thématiques littéraires. Ils approfondiront leurs connaissances en histoire littéraire et en critique littéraire pour mener à bien une réflexion argumentée et rédigée sur des sujets qui leur seront proposés, aussi bien sur des mouvements ou des genres littéraires que sur des questions de littérature générale. Les méthodes d'organisation et d'argumentation seront consolidées à la faveur d'entraînements à l'oral, en groupes, et à l'écrit, en classe ou à la maison. L'enseignant encouragera les recherches documentaires sur les œuvres des XIX^e et XX^e siècles étudiées pendant les deux semestres de première année de licence en CM et en TD.

Le cours comprendra 1h30 de formation assurée à la bibliothèque universitaire : initiation aux compétences informationnelles ; recherche sur internet, ressources en ligne, sensibilisation au plagiat.

Compétences visées

Renforcer la capacité à mobiliser des connaissances littéraires en vue d'une discussion argumentée et rédigée

Prérequis

Une certaine culture littéraire des XIX^e et XX^e siècles et une appétence pour la dispute littéraire et sa mise en forme dans une expression soignée.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

MOBIL

MOBIL (CM + TD)

Enseignant : Rémi Jimenes

Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet enseignement fera l'objet d'une **certification** qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

Modalité d'évaluation : certification

Licence 1

Modalités de contrôle des connaissances

	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 1	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du XIX ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du XIX ^e siècle	3	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Linguistique pour la littérature	2	CC	-	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines :	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Histoire littéraire du XIX ^e siècle	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											
EP2 LC. Apprentissage accéléré du grec	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Littérature grecque	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 : Module au choix	2										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
Module 4 : compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — <i>OU Langue vivante + grec ancien</i>	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Expression écrite	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. Compétences numériques	1										
EP4. Ressources docum. et méthodol.	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
SEMESTRE 2	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du XX ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du XX ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Initiation à la stylistique	2	CC	-	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Histoire littéraire du XX ^e siècle	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											

EP2 LC. Apprentissage accéléré du grec	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Introduction à la littérature latine	2	CC	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
Module 3 : Module au choix	8										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
Module 4 : Compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — <i>OU Langue vivante + grec ancien</i>	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Expression écrite	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. Ressources doc +méthodo	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4. MOBIL	0										

Licence 2

SEMESTRE	Coef.	ECTS	Estimation charge	Éléments pédagogiques	Volume Horaire CM	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 3 (S3)								
Module 1 Lettres	3	8						72
EP1	2	3	48	Littérature française du XVII ^e siècle		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du XVII ^e siècle		24		24
EP3	2	3	36	Histoire de la langue		18		18

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du XVII ^e siècle	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	60	Langue grecque : approfondissement		30		30
EP3 LC	1	2	36	Littérature grecque		18		18

Module 3 au choix	2	8				60 à 72		60 à 72
				<i>Choisir entre le Module de renforcement (voir sa description plus bas) et les Modules d'ouverture suivis en L1 : Cultures méditerranéennes, Langues et éducation, Arts du spectacle, Allemand ou Italien (voir descriptifs dans le livret spécifique)</i>				
Module de renforcement				Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)				60
EP1	1	3	40	Panorama de la littérature actuelle #1 : La poésie française au tournant des années 1980				20
EP2	1	3	40	Le choc des époques #1 : Diderot lu par les romanciers (et les cinéastes) d'aujourd'hui				20
EP3	1	2	40	La littérature, les arts et la société aujourd'hui #1 : Littérature et photographie				20

Module 4 Compétences transversales	1	6						70
EP1	1	2	36	Langue vivante				36
				<i>Langue vivante approfondie</i>		18	12 CRL	
	OU							
				<i>Langue vivante</i>		18		
				<i>Initiation au grec ancien</i>		18		
EP2	1	2	9	Compétences numériques		6		6
EP3	1	1	32	Méthodologie de la dissertation		16		16

MOBIL					2	2	4	
Total S3		30			LM: 34 LC: 4	210/ 240	+12 CRL	260

SEMESTRE	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM Volume Horaire	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 4 (S4)								
Module 1 Lettres	3	8						72
EP1	2	3	48	Littérature française du XVIII ^e siècle		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du XVIII ^e siècle		24		24
EP3	1	2	24	Histoire de la langue		18		18

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du XVIII ^e siècle	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	60	Langue grecque : approfondissement		30		30
EP3 LC	1	2	36	Auteur et thème latins		18		18

Module 3 au choix	2	8				60 à 72		60 à 72
				À Choisir entre le Module de renforcement (voir sa description plus bas) et les Modules d'ouverture suivis en L1 : Cultures méditerranéennes, Langues et éducation, Arts du spectacle, Allemand ou Italien (voir descriptifs dans le livret spécifique)				
Module de renforcement				Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)				60
EP1	1	3	40	Panorama de la littérature actuelle #2 : Comment reconnaître un poème ?				20
EP2	1	3	40	Le choc des époques #2 : Rhétorique et poétique				20
EP3	1	2	40	La littérature, les arts et la société aujourd'hui #2 : L'éloquence par la pratique. Techniques oratoires				20

Module 4 Compétences transversales	1	6						70
EP1	1	2	36	Langue vivante				36
				Langue vivante approfondie		18	12 CRL	
	OU							
				Langue vivante		18		
				Initiation au grec ancien		18		
EP2	1	1	12	Compétences numériques		7		7
EP3	1	1	32	Méthodologie de la dissertation		16		16
EP4	1	2		CERCIP		20		20

MOBIL

Total S4		30			LM: 30 LC: 0	229/ 259	+12 CRL	283
----------	--	----	--	--	-----------------	-------------	------------	-----

L2

Semestre 3

Module 1 Lettres

Littérature du XVII^e siècle : Les genres littéraires au Grand Siècle (TD)

Enseignants : Valentin Gautier ou Marie Vigy

Groupe de TD 1 (V. Gautier)

La forme brève engage la littérature du XVII^e siècle en un sens où la vérité semble pouvoir être dite sur l'humain, et ce en toute concision ; si bien qu'un genre — que les termes de maximes, aphorismes, fragments esquissent — entend établir l'« anatomie de tous les replis du cœur » selon la formule de La Rochefoucauld. Nous aurons alors à étudier ces moralistes classiques principalement sous l'égide de Blaise Pascal et ses *Pensées* puis en ouvrant à un panorama des moralistes du Grand Siècle. Ceci permettra de résoudre l'effet de l'incarnation d'une réflexion en un style, un jugement qui, en sentence lapidaire, entraîne toute appréciation humaine.

L'occasion sera faite du reste d'apporter un renfort méthodologique et analytique pour envisager les extraits proposés des différentes liasses issues de l'œuvre de Pascal ainsi que d'extraits provenant de la tradition moraliste du XVII^e siècle.

Œuvre au programme

- *Les Pensées* de Pascal, Le Livre de Poche, éd. Philippe Sellier.

Groupe de TD 2 (M. Vigy)

Ce cours portera sur le développement du roman dit « réaliste » au XVII^e siècle. À partir de l'étude de plusieurs œuvres et de quelques extraits complémentaires, on s'interrogera sur une définition possible de ce genre émergent. Pour cela, on reviendra notamment sur ses origines espagnoles et sur les autres formes narratives (roman pastoral, roman héroïque, roman précieux) en regard desquelles la veine réaliste se définit.

Œuvres au programme

- Paul Scarron, *Le Roman comique*, Flammarion, coll. « GF », éd. 1993
- Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*, Gallimard, coll. « Folio », éd. 1994

Compétences visées

Histoire littéraire, méthodologie du commentaire et de l'explication de texte.

Prérequis

Initiation au commentaire et à l'explication de texte.

Évaluation

Le contrôle continu se fondera sur des évaluations orales (explication de texte) et écrites (commentaire littéraire ou dissertation). L'examen terminal prendra la forme d'un commentaire littéraire (épreuve sur table en 4 heures).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h

Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		
---------------	---------------------------------------	-------	--	--

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature du XVII^e siècle : Étude d'une œuvre, perspectives méthodologiques (TD)

Enseignante : Adèle Plassier

Le cours consistera en une étude suivie des *Caractères* de La Bruyère, qui permettra de se familiariser avec le contexte littéraire, esthétique et idéologique du XVII^e siècle. Cette étude sera l'occasion de saisir les particularités génériques d'une œuvre fragmentaire moraliste, par l'analyse stylistique mais aussi génétique. Nous aborderons des notions centrales dans l'œuvre de La Bruyère, comme celle l'honnête homme ou encore du *theatrum mundi*.

Œuvre au programme

- *Les Caractères*, La Bruyère, Le Livre de poche, éd. Emmanuel Bury.

Évaluation

Le contrôle continu s'appuiera sur une évaluation écrite (commentaire littéraire) et un exercice oral, éventuellement en groupe (commentaire littéraire ou explication linéaire).

Compétences visées

Histoire littéraire, analyse d'une œuvre, commentaire littéraire et explication linéaire.

Prérequis

Initiation à la méthode de l'explication linéaire et du commentaire littéraire.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Histoire de la langue (TD)

Enseignante : Claire Sicard

Le T.D. proposera de parcourir les principales étapes qui ont marqué l'histoire de la langue française, des origines à nos jours en insistant tout particulièrement sur la période du Moyen Age et de la Renaissance (ancien et moyen français). On verra notamment comment le français s'est peu à peu imposé, à l'écrit comme à l'oral. On reviendra aussi sur certaines évolutions caractéristiques dans les domaines de la phonétique et de la graphie, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique.

Bibliographie

- Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche.
- Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Armand Colin.

Compétences visées

Renforcer la connaissance de la langue française et de sa grammaire ; acquérir une perspective historique sur l'évolution du français ; faire le lien entre latin et français.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins).

Cursus débutants : Initiation à la langue et à la littérature latines

Enseignants : François Perrichon ou Déborah Roussel

1. Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel

- S. Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, Armand Colin, 2015. Programme du S3 : leçons 7 à 10.

2. Le cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Cicéron, César.

Compétences visées

Notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littérature latines.

Prérequis

Avoir suivi une année d'initiation au latin

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Cursus avancés : Grammaire et version + « Rome par les textes »

Enseignants : Gilles Duhil (1.), Marine Miquel (2.)

Pour ce cursus, les étudiants doivent avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins.

1. **Grammaire et version (12h, 1 ECTS)** Sophie Roesch

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version.

Usuels

- J. Gason, E. Baudiffier, A. Thomas, *Précis de grammaire des Lettres latines*, Magnard.
- F. Martin, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

2. Rome par les textes (12h, 2 ECTS) Marine Miquel

Cet enseignement propose de découvrir un aspect original de la civilisation romaine ou de la littérature latine, en s'appuyant sur un groupement de textes à traduire, déterminé par un thème semestriel (figure historique ou motif mythologique, réalité essentielle à la romanité ou image récurrente dans la littérature, spécificités de tel genre littéraire).

Thématique du semestre : La femme à Rome.

Qu'elles prennent les traits d'une matrone vertueuse filant la laine dans sa demeure, dont la vertu du double féminin de Catilina, d'une toute-puissante magicienne, ou encore d'une maîtresse infidèle, les femmes occupent une place importante dans la littérature latine, dans toute sa diversité générique. Nous proposons de réfléchir à l'ambivalence de leurs représentations, notamment autour de la thématique de l'inversion des genres masculin et féminin (notamment autour des réécritures de la *uirilis audacia* et du *muliebre facinus*).

Bibliographie

- Pauline Schmitt Pantel (dir.), *L'Antiquité*, vol. 1 de Georges Duby & Michelle Perrot (éd.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991.

Compétences visées

Maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance transversale de la littérature et de la civilisation à Rome, analyse de textes.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins.

Grammaire et version latines

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	écrit	3h	écrit	3h
Régime R.S.E.					

Rome par les textes

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	écrit	1h30	écrit	1h30
Régime R.S.E.					

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en
« option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM + TD)

Enseignante : Lucile Arnoux

Figures féminines dans le roman européen (1891-1895)

Le roman réaliste, à la fin du XIX^e siècle, se fait l'écho, un peu partout en Europe, des évolutions sociales en cours et de la résistance que rencontrent, au sein des sociétés traditionnelles, les aspirations des individus à l'émancipation. L'image de la femme et sa place dans la société étant alors en pleine transformation, les personnages féminins sont caractéristiques de ces difficultés et des conflits qui en résultent. On s'interrogera sur une représentation littéraire qui hésite entre mélodrame et dénonciation sociale, tout en annonçant, du point de vue formel, les mutations à venir du roman.

Œuvres au programme

- Thomas HARDY, *Tess d'Urberville* (1891), trad. M. Rolland, Le Livre de Poche, 1974
- Theodor FONTANE, *Effi Briest* (1895), trad. A. Cœuroy, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2001

Bibliographie critique

- Dorrit Cohn, *La Transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1981.

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral, initiation à la technique de la dissertation de littérature comparée

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire littéraire du XVII^e siècle (CM)

Enseignante : Hélène Michon

En ce 400^{ème} anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin, le cours se présentera comme une introduction à l'histoire du théâtre du XVII^e siècle et à celui de Molière en particulier.

Bibliographie :

- *Théâtre* de Molière, 4 volumes, Flammarion

Compétences visées

Histoire littéraire en vue de la préparation des concours d'enseignement

Prérequis

Compétences en histoire littéraire

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Langue grecque. Approfondissement (TD)

Enseignante : Marie-Gabrielle Péliissié du Rausas

Le cours approfondit la connaissance de la langue grecque grâce à des exercices grammaticaux (1h) et à la lecture et la traduction de textes grecs (1h30).

Compétences visées

Maîtrise de la langue grecque ; acquisition des méthodes de traduction.

Prérequis

Avoir suivi le module 2 au L1 ou niveau de grec équivalent. Le cours s'adresse aussi aux étudiants de L1 avancés en grec (ayant fait du grec dans le secondaire).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Littérature grecque (TD)

Enseignante : Diane Cuny

Cet enseignement se propose d'étudier des œuvres majeures de la littérature grecque dans leur contexte historique de production, en explicitant les règles associées à chacun des genres littéraires auxquels elles appartiennent.

Bibliographie

- A. Billault, *La littérature grecque*, HU, 2000.
- L. Canfora, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, tr.fr., Desjonquères, 1994.
- J. de Romilly, *Précis de la littérature grecque*, PUF, 1980.
- S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF, 2019.

Compétences visées

Analyse critique de la littérature grecque

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 3 à choix

En L2, l'étudiant peut choisir de suivre le module « de renforcement » du département de français, intitulé **Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)**. Vous en trouverez la description ci-dessous. Il peut aussi poursuivre avec le module d'ouverture choisi en L1. Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Module 3 Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)

Ce module a été constitué en concertation avec des étudiants, qui souhaitaient des enseignements consacrés à la culture et au monde moderne et contemporain. Certains des cours de ce module seront donc exclusivement consacrés aux œuvres les plus récentes, tandis que d'autres adopteront une approche généalogique : ils montreront comment les textes actuels ne peuvent se comprendre que par la référence aux siècles qui les ont précédés. Une place particulière sera faite aussi au dialogue avec les autres arts. Le module a été particulièrement pensé pour les étudiants se destinant aux métiers des bibliothèques, à l'enseignement, au journalisme et plus largement aux métiers de la culture et de l'écrit. Il est indispensable aux étudiants qui se destinent à passer les concours du CAPES et de l'Agrégation.

Le module est découpé en 3 axes, qui se retrouvent à chacun des 4 semestres concernés (S3 à S6) :

« Panorama de la littérature actuelle »

Cet axe propose plusieurs cours consacrés à établir un panorama de la littérature aujourd'hui, suivant les différents genres littéraires.

« Le choc des époques »

Cet axe propose des cours qui font des liens entre les siècles passés et la littérature et plus largement le monde d'aujourd'hui.

« La littérature, les arts et la société d'aujourd'hui »

Cet axe se consacre au dialogue de la littérature avec les autres arts, notamment les arts de l'image, et plus largement avec autres dimensions de la culture (mythes, récit biblique...).

Panorama de la littérature actuelle #1 : Poètes, prose et poésie en France depuis les années 1980

Enseignante : Claire David

Si pour le XIX^e siècle il n'est pas toujours facile de distinguer le vers de la prose, que dire pour le XXI^e, que l'on peut faire remonter en poésie à la crise des années 1980. Époque du déclin des avant-gardes, la décennie 1980 a vu renaître une poésie plus discrète, que l'on a appelée « Nouveau Lyrisme », et qui touche aussi bien la thématique – le monde réel est de retour – que l'écriture à proprement parler. Depuis lors, l'extension du domaine de la poésie semble continue : de la performance poétique au prix Nobel de littérature décerné à Bob Dylan, les frontières se font de plus en plus ténues entre les genres et les arts. Par le vers ou la prose, les écrivain·es d'aujourd'hui s'inscrivent volontiers dans une filiation littéraire, ce dont témoigne la tendance à mettre en récit la vie des poètes du passé. En esquisant un panorama (nécessairement non exhaustif) des poésies contemporaines, ce cours se donne pour objectif d'en cerner les principaux enjeux éthiques et formels.

Il n'est pas nécessaire de se procurer ou de lire une œuvre en amont du cours.

Évaluation : contrôle continu, le détail sera indiqué en début de semestre.

Compétences visées

Pour tâcher d'y voir plus clair dans la poésie contemporaine :

- Apprendre à lire la poésie à voix haute ; percevoir le rythme d'une phrase, d'un vers. Tenir compte des procédés typographiques et de la mise en page qui permettent d'identifier un poème comme tel.

- Acquérir des outils théoriques et apprendre à conjuguer des approches méthodologiques différentes ; analyser et interpréter les phénomènes textuels.
- Connaître l'histoire littéraire ; prendre conscience de l'historicité des œuvres.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Le choc des époques #1 : Diderot lu par les romanciers (et les cinéastes) d'aujourd'hui

Enseignant : Yannick Séité

Beaucoup d'écrivains du XX^e siècle se sont réclamés de l'œuvre romanesque de Diderot. Moins pour les thèses qu'elle défend, illustre ou met en débat, moins pour les situations qu'elle met en scène ou les thématiques dont elle traite que pour les principes poétiques qui la fondent. Cet enseignement alliera, à une lecture systématique du roman *Jacques la fataliste*, la recherche des échos suscités, à l'époque contemporaine, parmi des romanciers majeurs, par sa *manière* déroutante. Pourquoi des auteurs aussi différents (pour ne pas dire antagonistes) qu'Alain Robbe-Grillet, Georges Perec, Milan Kundera, se réclament-ils explicitement de cette poétique ? Et l'on n'oubliera pas d'aller voir ce que Robert Bresson ou Emmanuel Mouret ont fait de/à Madame de la Pommeraye dans leurs films *Les Dames du Bois de Boulogne* (1945) et *Mademoiselle de Jonquières* (2018).

- Diderot, *Jacques le fataliste*, Le Livre de poche coll. Classiques, éd. de Pierre Chartier.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

La littérature les arts et la société d'aujourd'hui #1 : Littérature et photographie

Enseignante : Maryline Heck

Que se passe-t-il, dès lors qu'un livre ne nous propose pas seulement du texte, mais aussi des images ? Qu'est-ce que cela fait à une image de se trouver insérée dans un livre de littérature ? Nous aborderons ces questions à partir d'un type particulier d'image, la photographie. Nous partirons d'exemples concrets pour envisager les liens qui se sont tissés, au XX^e et au XXI^e siècles, entre littérature et photographie. La photographie est en effet un art récent, inventé au 19^e siècle. C'est à partir de la fin du XIX^e siècle qu'elle fait irruption dans des ouvrages de littérature. Au fil du temps, les œuvres littéraires illustrées par des photographies vont se faire de plus en plus nombreuses – que l'on pense à des auteurs comme André Breton, J.-M. G. Le Clézio, Hervé Guibert, Roland Barthes ou encore Annie Ernaux. On retracera donc dans ce cours cette évolution au fil du temps, pour nous concentrer ensuite sur les œuvres les plus récentes. Ce cours sera donc l'occasion à la fois d'acquérir une meilleure connaissance de l'Histoire littéraire du XX^e et du XXI^e siècle, et aussi d'aborder ensemble l'analyse de l'image et l'étude des rapports entre différents médias.

Bibliographie

- André Breton, *Manifestes du Surréalisme*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio Essais ».
- André Breton, *Nadja* [1928], Paris, Gallimard, Coll. « Folio ».

Compétences visées

Connaissance approfondie de l'Histoire littéraire.

Culture générale littéraire, artistique et théorique. Acquisition d'outils théoriques fondamentaux.

Capacité d'analyse des textes comme des images.

Capacité à situer une œuvre dans son époque, et à faire des liens entre l'œuvre et le contexte social, politique et culturel.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Module 4 Compétences transversales

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Attention, mise en garde concernant les absences, voir livret aux pages du S1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien.

Initiation au grec ancien (débutants 3) (TD)

Enseignante : Diane Cuny

Le cours propose de poursuivre l'initiation au grec ancien pour les étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et les étudiants issus d'autres filières souhaitant acquérir une connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation grecques.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 1, Ellipses, 2012.

Compétences visées

Maîtrise des éléments fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe du grec ancien ; lecture de textes grecs de genre et d'époque différents.

Prérequis

Avoir suivi le module 4 aux S1 et S2 ou niveau de grec ancien équivalent.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Compétences numériques (TD)

Enseignant : Marc Libre

Le cours vise à acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication : recherche, création, manipulation et gestion de l'information ; sécurité et protection des données sur internet ; dimensions éthique et déontologique ; environnement de travail et ses multiples fonctionnalités ; sauvegarde et archivage des données ; perpétuelle évolution des TIC. Le cours vise notamment à donner des compétences élémentaires dans le maniement d'outils de bureautique (traitement de texte, tableur). Par ailleurs, le cours prépare les étudiants à la certification en compétences numériques Pix, proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (<https://pix.fr/>). À cet égard, en cours et surtout en-dehors du cours, il est nécessaire de s'entraîner sur la plateforme Pix, afin d'être à même de passer les tests officiels Pix lors de la « campagne » qui est organisée à date fixe par votre enseignant ; en 3^e année, la certification officielle s'appuiera sur vos résultats à ces tests.

Ce cours (CM et TD) implique l'obligation d'être présent à toutes les séances, et de s'inscrire à l'espace numérique Celene correspondant au cours. En effet, c'est par l'intermédiaire de Celene que vous recevrez les exercices à réaliser, mais aussi et surtout toutes les informations nécessaires à la validation du cours et aux tests liée à Pix.

Compétences visées

Capacité à obtenir la certification Pix

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	Epreuve informatique	Epreuve informatique	-
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC			

Méthodologie de la dissertation (1) (TD)

Enseignante : Ludmila Charles

Ce cours abordera un exercice littéraire utilisé dans de nombreux concours : la dissertation. Il se propose pour cela, à partir de sujets variés, d'élargir le champ des connaissances des étudiants dans des domaines tels que les genres littéraires et les questions de création ou de réception et, par ailleurs, de guider la mise en œuvre de ces connaissances dans un style précis et de bonne tenue. Les exemples seront prioritairement choisis dans les œuvres et mouvements littéraires étudiés en CM et en TD depuis la 1^{ère} année de licence : ceux des XX^e, XIX^e et XVII^e siècles.

Le contrôle continu consistera

- d'une part, en de brefs exercices écrits et oraux pendant les séances, qui pourront être préparés seul ou en groupe ; chaque étudiant devra valider au moins un exercice.
- d'autre part, en un devoir sur table qui occupera la dernière séance.

Compétences visées

Consolidation de la méthode de la dissertation : recherche des idées, plan et rédaction.

Prérequis

Connaissances littéraires acquises en lycée et en L1, niveau correct en expression écrite.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

MOBIL

MOBIL (CM + TD)

Enseignante : Rodolphe Perez

Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet enseignement fera l'objet d'une **certification** qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

Modalité d'évaluation : certification

L2

Semestre 4

Module 1 Lettres

Littérature du XVIII^e siècle : le roman (TD)

Enseignante : Marie-Paule de Weerdt-Pilorge

En rapport avec l'histoire littéraire du XVIII^e siècle, ce cours est consacré à l'analyse approfondie de l'écriture fictionnelle, en particulier du roman-mémoires, de ses enjeux esthétiques, idéologiques et culturels. Code pratique et théorique du libertinage tout autant que récit d'initiation, le roman *Les Égarements du cœur et de l'esprit* de Crébillon fils est emblématique des Lumières naissantes qui interrogent le monde à travers l'éveil d'une conscience.

Œuvre au programme

- Crébillon fils, *Les Égarements du cœur et de l'esprit*, Gallimard coll. « Folio Classique ».

Évaluation en contrôle continu

Une explication de texte sur table (2h) et un exercice type dissertation sur table.

Compétences visées

Connaissances théoriques et culturelles sur le roman au XVIII^e siècle.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature du XVIII^e siècle : le théâtre (TD)

Enseignant : Yannick Séité

Ce TD (l'un des deux qui accompagnent le CM consacré à l'histoire littéraire du XVIII^e siècle) se penchera sur la plus célèbre pièce de Marivaux et sur une comédie sentimentale en vers rarement étudiée de Voltaire. Ce corpus sera l'occasion d'examiner les divers visages de la comédie au siècle des Lumières ; d'interroger l'efficacité dramatique du vers et de la prose et de se demander pourquoi l'une des œuvres jouit aujourd'hui d'une grande popularité quand l'autre est à peu près oubliée.

Œuvres au programme :

- Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Le Livre de poche coll. Classiques, éd. de Patrice Pavis.
- Voltaire, *Nanine ou l'Homme sans préjugé dans Zaïre – Le Fanatisme ou Mahomet le prophète – Nanine – Le Café ou l'Écossaise*, Flammarion coll. « GF » (n° 1184), éd. de Jean Goldzink.

Évaluation en contrôle continu

Une explication de texte sur table (2h) et un dossier consacré à une autre pièce de Marivaux ou de Voltaire.

Compétences visées : Comment lire une œuvre pensée pour la scène ; acquisition de connaissances touchant à l'histoire culturelle du théâtre au XVIII^e siècle.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Histoire de la langue (TD)

Enseignant : Yannick Séité

Cet enseignement examinera les grandes étapes de la mise en place du français moderne, entre le règne d'Henri IV et la Révolution française ou, pour prendre des repères plus précis, entre le Traité de Lyon (1601) et le décret du 2 Thermidor An II sur la langue française. Rôle du pouvoir royal, des institutions académiques et de la scolarisation, résistance des idiomes régionaux, progrès de la « grammatisation », etc. : ce propos historique se doublera d'un rappel des mutations grammaticales essentielles connues par le français entre XVI^e et XVIII^e siècles.

Bibliographie

- Michelle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Ferdinand Brunot & Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*

Compétences visées

Renforcer la connaissance de la langue française et de sa grammaire ; acquérir une perspective historique sur l'évolution du français

Prérequis

Aucun.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins).

Cursus débutants : Initiation à la langue et à la littérature latines

Enseignants : François Perrichon et Enseignant à déterminer

1. Poursuite du programme d'apprentissage.

Manuel

- S. Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, Armand Colin, 2015. Programme du S4 : leçons 11 à 14 incluse.

2. Le cours comprendra des notions de littérature et de civilisation latines : Auguste et Virgile ; Néron et Sénèque.

Compétences visées

Notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation et de littérature latines.

Prérequis

Avoir suivi trois semestres d'initiation au latin (ou équivalent au vu de la progression indiquée ci-dessus).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Cursus avancés : Grammaire et version + « Rome par les textes »

Enseignants : Gilles Duhil (1.), Marine Miquel (2.)

1. Grammaire et version (12h)

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version.

Usuels

- J. Gason, E. Baudiffier, A. Thomas, *Précis de grammaire des Lettres latines*, Magnard.
- F. Martin, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

2. Rome par les textes (12h)

Cet enseignement propose de découvrir un aspect original de la civilisation romaine ou de la littérature latine, en s'appuyant sur un groupement de textes à traduire, déterminé par un thème semestriel (figure historique ou motif mythologique, réalité essentielle à la romanité ou image récurrente dans la littérature, spécificités de tel genre littéraire).

Thématique du semestre : « L'enfant à Rome ».

Âge considéré comme faible (marqué par l'*imbecillitas*), l'enfance est un thème privilégié des historiens ou des poètes, lorsqu'ils proposent des récits ou des prophéties au sujet d'enfants royaux, ainsi que des philosophes, qui y recourent souvent, pour étayer leur raisonnement, sous la forme de l'analogie ou du symbole.

Bibliographie

- J.-P. Néraudau, *Être enfant à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

Compétences visées

Maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance transversale de la littérature et de la civilisation à Rome, analyse de textes.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins.

Grammaire et version latines

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	3h	écrit	3h
Régime R.S.E.					

Rome par les textes

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	1h30	écrit	1h30
Régime R.S.E.					

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en « option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM+TD)

Enseignante : Cécile Chapon

Le CM et le TD portent sur le même programme, et donnent lieu à une évaluation commune.

L'histoire chaloupée : romans musicaux et modernité métisse

Le métissage américain, né de la rencontre violente entre colons européens, esclaves africains et autochtones amérindiens, est à la fois un traumatisme historique que les littératures postcoloniales ne cessent d'explorer et la source de nouvelles expressions culturelles, parmi lesquelles des formes musicales à leur tour mondialisées comme le jazz ou la salsa. De la musique baroque au *Jazz Age*, en passant par Stravinski et le *son* cubain, les deux romans de Toni Morrison et d'Alejo Carpentier explorent à leur manière les rapports entre l'improvisation musicale et la composition littéraire, et dressent à partir du motif musical une exploration des failles de l'histoire. Il s'agira d'introduire les rapports entre littérature et musique dans la création romanesque, mais aussi d'étudier la représentation des tensions historiques et mémorielles par la fiction littéraire.

Œuvres au programme

- Toni Morrison, *Jazz* [1992], traduit de l'anglais américain par Pierre Alien, édition 10/18, 2008.
- Alejo Carpentier, *Concert baroque/ Concierto barroco* [1974], traduit de l'espagnol par René L. F. Durand, édition bilingue, Gallimard, folio bilingue n°20, 1991. Autre édition possible : Folio Gallimard (unilingue) n°1020.

Évaluation

Régime général : contrôle continu (écrit et éventuellement oral) + examen terminal en 4h (dissertation ou commentaire composé à l'écrit).

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral, initiation à la technique de la dissertation de littérature comparée

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire littéraire du XVIII^e siècle (CM)

Enseignant : Yannick Séité

À travers le roman, le théâtre, l'histoire des idées et la poésie, ce cours propose un panorama de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle. Il s'attache à définir ce que sont les Lumières qui forment moins un système qu'un ensemble de valeurs, susceptibles d'inflexions libertines et moralisantes, de pensées radicales et modérées. Période de profonde réformation idéologique mais aussi esthétique, propice à l'émergence du sujet dans ses implications individuelles et collectives, le XVIII^e siècle jette les fondements d'une nouvelle société qui sont encore très sensiblement perceptibles à l'époque contemporaine.

Compétences visées

Connaissances approfondies du XVIII^e siècle (littérature et genres, histoire des idées)

Prérequis

Savoir lire

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Langue grecque. Approfondissement (TD)

Enseignant : Richard Faure

Le cours approfondit la connaissance de la langue grecque grâce à des exercices grammaticaux et à l'étude de textes grecs.

Compétences visées

Maîtrise de la langue grecque ; lecture des textes

Prérequis

Avoir suivi le module 2 au L1 et au S3 ou niveau de grec équivalent. Le cours s'adresse aussi aux étudiants de L1 avancés en grec (ayant fait du grec dans le secondaire).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Approfondissement en latin (TD)

Enseignant : Gilles Duhil

1. Auteur latin (12h) Traduction et commentaire d'extraits de *La Conjuration de Catilina* de Salluste.

Programme du semestre : Les étudiants devront se procurer l'édition du texte dans la collection « Classiques en Poche », aux éditions Belles Lettres (2002).

Bibliographie

Sur le contexte historique :

- Cicéron. *Les Catilinaires* (trad. E. Bailly), Paris, Les Belles Lettres, coll. C.U.F., 2012.
- L. Canfora, *César. Le dictateur démocrate*. Paris, Flammarion, 2009 (3^e édition).
- J. Carcopino, *Jules César*, Paris : P.U.F., 1968 (5^e éd. revue par P. Grimal), p. 134-180.

Sur l'écriture de l'histoire

- M.-P. Arnaud-Lindet, *Histoire et politique à Rome : les historiens romains (III^e av. J.-C. – V^e ap. J.-C.)*, Paris, Pocket, 2005.
- S. Ratti, J.-Y. Guillaumin, P.-M. Martin et E. Wolff, *Écrire l'histoire à Rome*. Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 67-123.

Sur Salluste :

- R. Syme, *Salluste* (trad. P. Robin), Paris, Les Belles Lettres, 1982 (éd. orig. Londres 1964).

2. Thème latin (6h) Initiation au thème par des exercices d'application et de transposition.

Compétences visées

Compétences à acquérir : traduction et commentaire de textes latins ; pratique élémentaire du thème latin.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session	
		Épreuve	Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	Auteur latin	écrit	1h30	écrit	1h30
Régime R.S.E.						
Régime normal	examen terminal	Thème latin	écrit	1h	écrit	1h
Régime R.S.E.						

Module 3 au choix

En L2, l'étudiant optera pour le module « de renforcement » du département de français, intitulé **Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)** et décrit ci-dessous, sauf s'il décide de conserver le module d'ouverture choisi en L1. Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Pour rappel, il importe que les étudiants qui se destinent à passer les concours du CAPES ou de l'Agrégation choisissent le module de renforcement, qui seul garantit une formation complète en Lettres.

Module Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)

Panorama de la littérature actuelle #2 : Comment reconnaître un poème ? Prose et poésie au XIX^e siècle

Enseignante : Ludmila Charles

À quoi reconnaît-on un poème ? À la mise en page, d'abord : le vers ne va pas jusqu'au bout de la ligne ; et, quand il n'y a plus de vers, il faut jeter « de larges blancs » entre les strophes, « blanchi[r] les pièces », bref « blanchir comme si le texte était de la poésie », (Aloysius Bertrand, « Instructions à M. le metteur en pages » de *Gaspard de la Nuit*). Au rythme, aussi : Baudelaire définit ses *Petits Poèmes en prose* (1869) comme « quelque chose d'analogue » à *Gaspard de la Nuit* (1842) ; mais, pour « s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience » propres à la « vie moderne », la prose poétique doit être désormais plus « souple » et plus « heurtée ». Certains alexandrins des *Contemplations* – recueil dans lequel Hugo se targue d'avoir « jeté le vers noble aux chiens noirs de la prose » – adoptent déjà le rythme « pédestre » de la prose, voire de la langue orale : « Je dis à mon chien noir : – Viens, Ponto, viens-nous-en ! » Les frontières entre la prose et la poésie se brouillent. Ce cours se propose de montrer en quoi ces expérimentations poétiques, très diverses, sont liées à la transformation de l'appréhension du réel et de soi-même qu'ont entraînée la Révolution française et la révolution industrielle.

Évaluation

Le contrôle continu consistera en un bref oral (l'analyse de quelques vers) et en un exercice écrit sur table (une explication de texte) qui aura lieu pendant une séance. L'évaluation (1^{ère} et 2^{ème} sessions) consistera en un commentaire de texte, linéaire ou composé.

Compétences visées

Apprendre à lire la poésie à voix haute ; percevoir le rythme d'une phrase, d'un vers. Tenir compte des procédés typographiques et de la mise en page qui permettent d'identifier un poème comme tel.

Acquérir des outils théoriques et apprendre à conjuguer des approches méthodologiques différentes ; analyser et interpréter les phénomènes textuels.

Connaître l'histoire littéraire ; prendre conscience de l'historicité des œuvres.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Le choc des époques #2 : Rhétorique et poétique

Enseignante : Hélène Michon

Art de persuader, la rhétorique est une composante essentielle de l'art d'écrire comme de parler. Elle embrasse une dimension logique – argumentative – une dimension éthique, qui prend en compte l'ethos de celui qui parle et une dimension pathétique, qui inclut le jeu des passions. Théorisée dès l'Antiquité, elle épouse toutes les situations de stratégie persuasive, jusqu'à l'exercice de la dissertation qui peut être considéré comme un ultime maillon de son histoire. À travers traités théoriques et exemples pratiques, le cours se propose de faire le point sur cet art de plaire qui consiste à convaincre.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

La littérature les arts et la société d'aujourd'hui #2 : L'éloquence par la pratique. Techniques oratoires

Enseignant : Stéphan Geonget

La rhétorique est l'art de convaincre. On peut l'enseigner comme une théorie (en puisant chez Aristote, chez Quintilien et chez Cicéron) mais elle ne trouve sa véritable dimension et sa force véritable que dans une pratique effective qui vient l'incarner. Il s'agit donc très simplement dans ce cours de proposer aux étudiants un entraînement concret aux techniques oratoires. À la façon de ce qui peut se faire dans les formations spécialisées pour les avocats, cela passe par la mise en place d'ateliers (par petits groupes) et par la pratique régulière d'exercices oratoires (altercations, joutes, déclamations, paradoxe, discours, etc.). Cela permettra aux étudiants d'améliorer leur maîtrise de l'argumentation et d'envisager toutes les dimensions de l'art de persuader (*èthos*, *pathos*, *logos*).

Compétences visées

Comprendre les multiples facettes d'une discipline essentielle
Acquérir une aisance rhétorique lors d'une prise de parole
Développer sa compétence argumentative à l'écrit comme à l'oral
Envisager la dimension rhétorique de certains textes littéraires

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	oral		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Module 4

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Attention, mise en garde concernant les absences, voir livret aux pages du S1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien.

Initiation au grec ancien (débutants 4) (TD)

Enseignant : À déterminer

Le cours poursuit l'initiation au grec ancien, commencée aux semestres précédents. Il s'adresse aux étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et aux étudiants issus d'autres filières souhaitant acquérir une connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation grecques.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 1, Ellipses, 2012.

Compétences visées

Maîtrise du grec ancien

Prérequis

Avoir suivi le module 4 aux S1, S2, S3 ou niveau de grec ancien équivalent.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Compétences numériques (TD)

Enseignant : Marc Libre

Le cours vise à acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication : recherche, création, manipulation et gestion de l'information ; sécurité et protection des données sur internet ; dimensions éthique et déontologique ; environnement de travail et ses multiples fonctionnalités ; sauvegarde et archivage des données ; perpétuelle évolution des TIC. Le cours vise notamment à donner des compétences élémentaires dans le maniement d'outils de bureautique (traitement de texte, tableur). Par ailleurs, le cours prépare les étudiants à la certification en compétences numériques Pix, proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (<https://pix.fr/>). À cet égard, en cours et surtout en-dehors du cours, il est nécessaire de s'entraîner sur la plateforme Pix, afin d'être à même de passer les tests officiels Pix lors de la « campagne » qui est organisée à date fixe par votre enseignant ; en 3^e année, la certification officielle s'appuiera sur vos résultats à ces tests.

Ce cours (CM et TD) implique l'obligation d'être présent à toutes les séances, et de s'inscrire à l'espace numérique Celene correspondant au cours. En effet, c'est par l'intermédiaire de Celene que vous recevrez les exercices à réaliser, mais aussi et surtout toutes les informations nécessaires à la validation du cours et aux tests liée à Pix.

Le cours comprendra 1h assurée par le Service commun de documentation (SCD), elle sera consacrée aux ressources en ligne (niveau perfectionnement).

Compétences visées

Capacité à obtenir la certification Pix

Prérequis

Avoir suivi le cours de compétences numériques au S3

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	Epreuve informatique	Epreuve informatique	-
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC			

Méthodologie de la dissertation (2) (TD)

Enseignante : Ludmila Charles

Ce cours proposera un approfondissement des connaissances acquises au premier semestre. Il s'agira d'apprendre à mener à bien une réflexion argumentée et rédigée sur des sujets portant aussi bien sur les genres littéraires que sur des questions de littérature générale ; les méthodes d'organisation et d'argumentation seront consolidées. On s'appuiera en priorité sur les œuvres étudiées en CM et en TD depuis la première année de Licence, du XVII^e au XX^e siècle.

Le contrôle continu consistera

- d'une part, en de brefs exercices écrits et oraux pendant les séances, qui pourront être préparés seul ou en groupe ; chaque étudiant devra valider au moins un exercice.
- d'autre part, en un devoir sur table qui occupera la dernière séance.

Compétences visées

Consolidation de la méthode de la dissertation : recherche des idées, plan et rédaction.

Prérequis

Connaissance de l'histoire littéraire du XVII^e au XX^e siècle et bon niveau en expression écrite.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	4h

Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		
---------------	---------------------------------------	-------	--	--

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

CERCIP

CERCIP (Compétences, Engagement Etudiant, Réflexion Citoyenne, et Pratiques) : Engagement étudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, préparation à l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilité, grands sujets de société ou de réflexion citoyenne. ***Voir présentation à la fin de ce livret.***

Licence 2

Modalités de contrôle des connaissances

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 3	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du XVII ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du XVII ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Histoire de la langue	2	CC	-	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines — <i>cursus débutants</i> : initiation — OU <i>cursus avancés</i> : Gramm./version+ Rome par les textes	3	CC ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Histoire littéraire du XVII ^e siècle	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											
EP2 LC. Langue grecque : approfondissement	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Littérature grecque	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 : Module au choix	8										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
OU Module de renforcement : Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)											
EP1. Panorama de la littérature actuelle (1)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Le choc des époques (1)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. La littérature, les arts et la société aujourd'hui (1)	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4 : Compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — OU <i>Langue vivante + grec ancien</i>	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Compétences numériques	2										
EP3. Méthodol.de la dissertation	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
MOBIL	0										

SEMESTRE 4	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du XVIII ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du XVIII ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Ancien français	2	CC	-	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines — <i>cursus débutants</i> : initiation — <i>OU cursus avancés</i> : Gramm./version+ Rome par les textes	3	CC ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Histoire littéraire du XVIII ^e siècle	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											
EP2 LC. Langue grecque : approfondissement	3	CC	E	1	CC	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Approfondissement en latin	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 : Module au choix	8										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
<u>OU</u> Module de renforcement : Littérature et culture (XVI ^e -XXI ^e siècles)											
EP1. Panorama de la littérature actuelle (2)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Le choc des époques (2)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. La littérature, les arts et la société aujourd'hui (2)	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
MOBIL	0										
Module 4 : Compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — <i>OU Langue vivante + grec ancien</i>	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Compétences numériques	1										
EP3. Methodol. de la dissertation	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4. CERCIP	2										

Licence 3

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM Volume Horaire	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)								
Module 1 Lettres	3	8						72
EP1	2	3	48	Littérature française du Moyen Âge		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du Moyen Âge		24		24
EP3	1	2	24	Stylistique		12		12
EP4	1	1	24	Grammaire de la phrase simple		12		12

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du Moyen Âge	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	60	Version grecque		30		30
EP3 LC	1	1	36	Approfondissement en latin		18		18
EP4 LC	1	1	12	Auteur grec (prose)		12		12

Module 3 au choix	2	8				60 à 72		60 à 72
				<i>Choisir entre le Module de renforcement (voir sa description plus bas) et les Modules d'ouverture suivis en L2 : Cultures méditerranéennes, Langues et éducation/FLE, Arts du spectacle, Allemand ou Italien (voir descriptifs dans le livret spécifique)</i>				
Module de renforcement				Littérature et culture contemporaines				60
EP1	1	3	40	Panorama de la littérature actuelle #3 : Écrire le réel				20
EP2	1	3	40	Le choc des époques #3 : Les écritures de soi : les mutations de la modernité				20
EP3	1	2	40	La littérature, les arts et la société aujourd'hui #3 : Que peut la littérature jeunesse ?				20

Module 4 Compétences transversales	1	6						70
EP1	1	2	36	Langue vivante				36
				Langue vivante approfondie		18	18 CRL	
	OU							
				Langue vivante		18		
				Initiation au grec ancien		18		
EP2	1	1	12	Compétences numériques		7		7
EP3	1	2	24	Atelier d'écriture		12		12
EP4	1	2		CERCIP		20		20
MOBIL					2	4		6
Total S5		30			LM: 32 LC: 20	235/ 265	+18 CRL	285

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM Volume Horaire	TD	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 6 (S6)								
Module 1 Lettres	3	8						72
EP1	2	3	48	Littérature française du XVI ^e siècle		24		24
EP2	2	3	48	Littérature française du XVI ^e siècle		24		24
EP3	1	1	24	Stylistique		12		12
EP4	1	1	24	Grammaire de la phrase complexe		12		12

Module 2 Parcours littéraires	3	8						72
EP1 commun	1	3	48	Langue et littérature latines (cursus débutant ou avancé)		24		24
Lettres modernes								
EP2 LM	1	3	60	Littérature comparée	12	18		30
EP3 LM	1	2	36	Littérature française : histoire littéraire du XVI ^e siècle	18			18
OU								
Lettres classiques								
EP2 LC	1	3	36	Version grecque		18		18
EP3 LC	1	2	36	Approfondissement en latin		18		18
EP4 LC	1	1	24	Auteur grec (poésie)		12		12

Module 3 au choix	2	8			60 à 72		60 à 72
				Choisir entre le Module de renforcement (voir sa description plus bas) et les Modules d'ouverture suivis en L2 : Cultures méditerranéennes, Langues et éducation/FLE, Arts du spectacle, Allemand ou Italien (voir descriptifs dans le livret spécifique)			
Module de renforcement				Littérature et culture contemporaines			60
EP1	1	3	40	Panorama de la littérature actuelle #4 : Lire les textes littéraires			20
EP2	1	3	40	Le choc des époques #4 : Femmes et écriture			20
EP3	1	2	40	La littérature, les arts et la société aujourd'hui #4 : Bible, mythes et littérature			20

Module 4 Compétences transversales	1	6					70
EP1	1	2	36	Langue vivante			36
				Langue vivante approfondie		18	18 CRL
	OU						
				Langue vivante		18	
				Initiation au grec ancien		18	
EP2	1	3	12	Atelier d'écriture		7	7

MOBIL

Total S6		30			LM: 30 LC: 0	204/ 234	+18 CRL	242
----------	--	----	--	--	-----------------	-------------	------------	-----

L3

Semestre 5

Module 1 Lettres

Littérature du Moyen Âge : XII^e-XIII^e siècles (TD)

Enseignant : Nicolas Guillo

Ce cours, à vocation introductive, s'intéressera plus particulièrement à la littérature narrative des XII^e-XIII^e siècles (chanson de geste, roman, lais, fabliaux, etc.) à travers une œuvre qui sera étudiée intégralement et sous forme d'extraits choisis. L'approche sera à la fois littéraire (exposés de synthèse et explications de textes) et linguistique (étude de l'ancien français).

Texte au programme

- Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, GF Flammarion, éd. de Michel Rousse.

Compétences visées

Renforcer les connaissances en histoire de la littérature française ; appréhender l'histoire et la civilisation médiévales ; renforcer les compétences en analyse de textes et d'œuvres intégrales ; établir des liens entre textes anciens et modernes ; acquérir ou compléter des connaissances en ancien français ; pratique des travaux écrits et oraux.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + Examen terminal	écrit	3h	écrit	3h
Régime R.S.E.	examen terminal				

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature du Moyen Âge : XIV^e-XV^e siècles (TD)

Enseignante : Pauline Valère

Dire l'amour au Moyen Âge : motifs littéraires et linguistiques.

Le TD proposera une initiation à la littérature de la fin du Moyen Âge. Au travers de l'étude d'un roman du XIV^e siècle et de pièces poétiques du XV^e siècle, on s'intéressera en particulier aux usages de l'allégorie, à la diffusion manuscrite ainsi qu'aux rapports entre texte, musique et image.

Textes au programme

René d'Anjou, *Le Livre du Cœur d'amour épris*, Le Livre de poche, Coll. « Lettres Gothiques », éd. de Florence Bouchet, 2003.

Compétences visées

Renforcer les connaissances en histoire de la littérature française ; appréhender l'histoire et la civilisation médiévales ; renforcer les compétences en analyse de textes ; établir des liens entre textes anciens et modernes ; pratique des travaux écrits et oraux.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Stylistique (1) (TD)

Enseignante : Emmanuelle Kaes

Ce cours a pour objectif l'acquisition des outils d'analyse stylistique en fonction des genres ou des auteurs. Il vise aussi à affermir la technique du commentaire, en particulier dans la perspective de l'épreuve de stylistique des concours.

Bibliographie

- Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.
- Nicolas Laurent, *Initiation à la stylistique*, Hachette, collection « Ancrages », 2001.
- Frédéric Calas, *Leçons de stylistique*, Armand Colin, 2015.

Compétences visées

Développement d'« automatismes » dans le questionnement stylistique d'un texte.

Prérequis

Avoir suivi le cours de stylistique du S2 (Module 1).

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	3h* commun avec grammaire
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : un examen unique de 3 heures sera organisé pour rattraper les enseignements de stylistique et de grammaire des S1 et S2. Sur un même texte, les étudiants se verront proposer des questions de grammaire, et des questions de stylistique. Selon le cas, les étudiants composeront sur les questions de l'une ou l'autre discipline, ou sur les deux, pour un total de 3 heures gérées librement par eux.

Grammaire de la phrase simple (TD)

Enseignante : Emmanuelle Kaes

Ce cours s'attache aux constituants de la phrase simple et à leurs relations morphosyntaxiques. Au programme :

- révision sur les parties du discours
- le groupe nominal : les déterminants, les expansions du nom, l'adjectif
- le groupe verbal : la transitivité verbale, les compléments du verbe, la fonction attributive.

Bibliographie

- Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Le Livre de Poche, 1994.
- Roland Eluerd, *Grammaire descriptive de la langue française*, Nathan-Université, 2002.

Compétences visées

Acquisition/renforcement des connaissances de base en grammaire française

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	3h* commun avec stylistique
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : un examen unique de 3 heures sera organisé pour rattraper les enseignements de stylistique et de grammaire des S1 et S2. Sur un même texte, les étudiants se verront proposer des questions de grammaire, et des questions de stylistique. Selon le cas, les étudiants composeront sur les questions de l'une ou l'autre discipline, ou sur les deux, pour un total de 3 heures gérées librement par eux.

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins).

Cursus débutants : Initiation à la langue et à la littérature latines

Enseignantes : Caroline Richard ou Déborah Roussel

1. Poursuite du programme d'apprentissage, et initiation à la version latine.

Manuel

S. Déléani, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, Armand Colin, 2015.
Programme du S5 : leçons 14 à 17 incluse.

2. Le cours comprendra des notions d'histoire romaine et de littérature latine : les Flaviens et les Antonins ; Tacite, Pline le Jeune et Suétone.

Compétences visées

Approfondissement en langue et culture latines, dans la perspective éventuelle des concours d'enseignement.

Prérequis

Avoir suivi deux années d'initiation au latin (ou équivalent).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Cursus avancés : Grammaire et version + Étude d'une œuvre
--

Enseignants : Déborah Roussel (1.) et Enseignant à déterminer (2.)
--

Les étudiants de Lettres classiques jusqu'ici débutants en latin sont intégrés en L3 au cursus « avancés ».

1. Grammaire et version (12h)

Poursuite du programme de révisions grammaticales et entraînement régulier à la version.

Bibliographie

- Gason, Baudiffier, Thomas, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard.
- Ernout & Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck.

Pour l'apprentissage systématique du vocabulaire :

- F. Martin, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

Pour l'entraînement régulier à la traduction (« petit latin ») :

- É. Wolff, *Initiation à la littérature latine*, SEDES, 1992 (anthologie de textes latins, avec notes et lexique).

2. Étude d'œuvre (12h)

Traduction et commentaire linéaire d'extraits ouvrages.

Bibliographie : à déterminer

Compétences visées

Maîtrise de la langue latine ; connaissance de la littérature latine par les textes ; technique de l'explication de texte.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins, ou avoir bénéficié d'un enseignement approfondi du latin dans l'enseignement supérieur.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session	
		Epreuve	Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	Version	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.						
Régime normal	examen terminal	Étude œuvre (prose)	écrit	1h30	écrit	1h30
Régime R.S.E.						

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en « option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM + TD)

Enseignantes : Sylvie Humbert-Mougin (CM) et Claire David (TD)

En L3, le cours de littérature comparée privilégie l'étude des liens entre œuvres littéraires et sciences humaines. Au S5, le cours portera sur trois pièces de théâtre qui, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, mettent en scène les mutations sociales de l'époque tout en bouleversant les cadres de la dramaturgie traditionnelle.

« Théâtre de la crise, mise en crise du théâtre au tournant des XIX^e -XX^e siècles »

- Henrik Ibsen, *Maison de poupée*, [1879], trad. fr. Marc Auchet, Le Livre de Poche, 1990.
- August Strindberg, *Mademoiselle Julie* [1888], trad. fr. Boris Vian, L'Arche, 1990.
- Anton Tchekhov, *La Cerisaie* [1903], trad. fr. André Markowicz, Babel, 1992.

Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune.

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral et de la technique de la dissertation de littérature comparée

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire littéraire du Moyen Âge (CM)

Enseignant : Silvère Menegaldo

Ce cours aura pour objectif de présenter les principaux genres qui ont marqué la naissance puis l'essor, au XII^e et au XIII^e siècle, d'une littérature en langue française, à travers la sélection d'une dizaine d'œuvres emblématiques, et en privilégiant une approche à la fois matérielle (manuscripts et enluminures), contextuelle et thématique, visant à mettre les textes en relation avec certains aspects importants de l'histoire et de la civilisation médiévales. Une ouverture pourra être faite sur la réception de ces textes au-delà du Moyen Âge.

Bibliographie

- Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, PUF.

Compétences visées

Renforcer les connaissances en histoire de la littérature française ; appréhender l'histoire et la civilisation médiévales ; renforcer les compétences en analyse de textes et d'œuvres intégrales ; établir des liens entre textes anciens et modernes ; pratique des travaux écrits (commentaire de texte).

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Version grecque (TD)

Enseignant : Richard Faure

Ce cours sera consacré à l'approfondissement de la grammaire grecque (parfait, verbes en -μ, révisions de morphologie et de syntaxe), éclairé le cas échéant par la linguistique, et à la lecture de grands textes de prose en langue originale (Xénophon, Platon, orateurs).

Manuels

Lebeau, Anne & Métayer, Jean, *Cours de grec ancien*, SEES

Bizos, Marcel, *Syntaxe Grecque*, Paris: Vuibert, 2002 [1947].

Ragon, Éloi, *Grammaire grecque*. Éditée par Alphonse Dain, Jules Albert de Foucault et Pierre Poulain, Paris: Nathan, 2008.

Compétences visées

Maîtrise de la langue grecque ; lecture des textes.

Prérequis

Avoir suivi le Module 2 en L1 et L2 ou niveau de grec équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Approfondissement en latin (TD)

Enseignantes : Marine Miquel et Enseignant à déterminer

1. Linguistique latine (12h) Ens. A déterminer : analyse de la morphologie nominale et de la syntaxe des cas.

2. Thème latin (6h) M. Miquel.

Bibliographie

- B. Liou & R. Adam, *Entraînement au thème latin*, Paris, Klincksieck, 1995.
- M. Bizos & J. Desjardins, *Cours de thème latin*, Vuibert.

Compétences visées

Maîtrise de la grammaire latine, dans la perspective du master et l'éventualité des concours d'enseignement.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins, ou avoir bénéficié d'un enseignement approfondi du latin dans l'enseignement supérieur.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session	
		Epreuve	Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	Linguistique latine	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.						
Régime normal	examen terminal	Thème latin	écrit	1h	écrit	1h
Régime R.S.E.						

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Auteur grec (prose) (TD)

Enseignant : Arnaud Perrot

Traduction et analyse d'une œuvre majeure de la littérature grecque (prose) :

- Basile de Césarée, *Aux jeunes gens. Comment tirer profit de la littérature grecque*, Paris, Les Belles Lettres (Classiques en poche, 105), 2012.

Compétences visées

Connaissance approfondie en grec d'une œuvre majeure

Prérequis

Avoir suivi le Module 2 en L1 et L2 ou niveau de grec équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 3 au choix

Ce module a été constitué en concertation avec des étudiants, qui souhaitaient des enseignements consacrés à la culture et au monde moderne et contemporain. Certains des cours de ce module seront donc exclusivement consacrés aux œuvres les plus récentes, tandis que d'autres adopteront une approche généalogique : ils montreront comment les textes actuels ne peuvent se comprendre que par la référence aux siècles qui les ont précédés. Une place particulière sera faite aussi au dialogue avec les autres arts. Le module a été particulièrement pensé pour les étudiants se destinant aux métiers des bibliothèques, à l'enseignement, au journalisme et plus largement aux métiers de la culture et de l'écrit. Il est indispensable aux étudiants qui se destinent à passer les concours du CAPES et de l'Agrégation.

Le module est découpé en 3 axes, qui se retrouvent à chacun des 4 semestres concernés (S3 à S6) :

« Panorama de la littérature actuelle »

Cet axe propose plusieurs cours consacrés à établir un panorama de la littérature aujourd'hui, suivant les différents genres littéraires.

« Le choc des époques »

Cet axe propose des cours qui font des liens entre les siècles passés et la littérature et plus largement le monde d'aujourd'hui.

« La littérature, les arts et la société d'aujourd'hui »

Cet axe se consacre au dialogue de la littérature avec les autres arts, notamment les arts de l'image, et plus largement avec autres dimensions de la culture (mythes, récit biblique...).

L'étudiant peut aussi poursuivre avec le module d'ouverture choisi en L2, voire opter pour un nouveau module libre (Français Langue Etrangère). Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Module Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)

Panorama de la littérature actuelle #3 : Écrire le réel

Enseignante : Maryline Heck

« Écrire le réel » : un tel programme évoque sans doute d'abord la littérature réaliste du XIX^e siècle. C'est cependant sur la littérature la plus contemporaine que ce cours portera. Si depuis le début des années 1980, nombre d'écrivains se sont tournés vers ce qui constitue notre vie ordinaire, c'est en particulier l'intérêt pour la dimension incarnée de l'existence qui retiendra notre attention. Nina Bouraoui, Marie Darrieussecq, Annie Ernaux ou Édouard Louis rendent compte chacun à leur manière d'expériences liées au corps longtemps passées sous silence, qu'elles soient celles de formes de vie marginalisées ou celles du plus grand nombre. Emma Becker se fait embaucher comme travailleuse du sexe dans une maison close berlinoise pour mieux saisir l'existence des prostituées. Toute une littérature récente s'inscrit dans le sillage du mouvement de dénonciation des violences sexuelles, que ce soit sur le mode fictif (Karine Tuil) ou testimonial (Vanessa Springora, Camille Kouchner).

Dire le réel implique donc pour certains auteurs d'ausculter les conflits sociaux, pour d'autres, il s'agit d'aller sur le terrain ou de puiser dans l'expérience la plus intime, souvent violente – l'écriture apparaissant comme une réparation face à des institutions défailantes. Lorsque le texte devient le point d'appui d'une procédure judiciaire, c'est tout le rapport entre le réel et la production littéraire qui se trouve redéfini. On verra ainsi que le projet de dire le réel engage de nouvelles formes : la littérature se fait témoignage, montage textuel, caisse de résonance des discours sociaux. L'auctorialité peut devenir plurielle et le statut de l'œuvre problématique. Ce sont tous ces renouvellements apportés à la conception du travail artistique, avec leurs implications littéraires, mais aussi sociales et politiques, que ce cours abordera.

Compétences visées

Culture générale littéraire. Connaissance approfondie de l'Histoire littéraire française.

Capacité à situer une œuvre dans son époque, et à faire des liens entre l'œuvre et le contexte social, politique et culturel.

Capacité à analyser un texte : mise en œuvre des techniques du commentaire de texte.

Acquisition d'outils théoriques fondamentaux

Favoriser une réflexion sur les grands problèmes du monde contemporain

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Le choc des époques #3 : Les écritures de soi et les mutations de la modernité

Enseignante : Marie-Paule de Weerd-Pilorge

Poétiques du récit d'enfance

Le récit d'enfance, pratique devenue autonome à l'ère contemporaine et fondamentalement liée à l'évolution de la figure de l'enfant dans la société, est en réalité étroitement corrélé à l'écriture autobiographique. L'étude d'une œuvre complète (Chantal Thomas) et l'analyse d'extraits autobiographiques largement empruntés au XVIII^{ème} siècle, période inaugurale des écritures de soi et au XIX^{ème} siècle, permettront, à travers le choc des époques, de comprendre les mutations des poétiques du récit d'enfance dans leurs dimensions narratives, anthropologiques et culturelles.

Œuvre au programme

- Chantal Thomas, *Cafés de la mémoire*, Éd. du Seuil, coll. « Points », 2008.

Évaluation en contrôle continu

Une explication de texte sur table (2H) et un exercice type dissertation sur table.

Compétences visées

Histoire littéraire approfondie à partir d'un genre

Connaissances méthodologiques et culturelles

Réflexion sur le passé et la contemporanéité

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

La littérature les arts et la société d'aujourd'hui #3 : Que peut la littérature jeunesse ?

Enseignante : Sylvie Dardaillon

Le cours posera cette année une question peut-être étrange : que « peut » la littérature jeunesse ? Cela nous permettra d'envisager ce pan de l'édition sous divers angles : son « utilité », ses effets, ses limites, les craintes qu'elle suscite, les espoirs qu'elle fait naître. Ce sera, bien entendu, l'occasion d'étudier en creux sa littérarité : y a-t-il encore place pour la littérature quand les textes sont cernés par tant d'attentes ? Toutes ces questions nous permettront d'aborder divers courants de la critique littéraire contemporaine.

Le cours reposera sur l'étude détaillée de 5 romans pour enfants ou adolescents : deux « classiques » (dont l'un en traduction), trois romans du XXI^{ème} siècle. Il est essentiel d'avoir lu attentivement les 5 romans avant le début du cours, car ils seront souvent étudiés de manière transversale.

Œuvres au programme

- Comtesse de Ségur, *Les Malheurs de Sophie* (1858)
- Robert Cormier, *La Guerre des chocolats* (*The Chocolate War*, 1974)
- Anne-Laure Bondoux, *Les Larmes de l'assassin*, Bayard, 2003.
- Colas Gutman, *Journal d'un garçon*, L'École des loisirs, 2008.

- Éric Pessan, *Dans la forêt de Hokkaido*, L'École des loisirs, 2017.

Bibliographie

- Isabelle Nières-Chevrel, *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris: Didier Jeunesse, coll. « Passeurs d'Histoires », 2009. [809.892 82 NIE]
- Nathalie Prince (dir.), *La Littérature de jeunesse en question(s)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009. [809.892 82 LIT]
- Daniel Delbrassine, *Le roman pour adolescents aujourd'hui*, Scéren- CRDP de Créteil / la Joie par les Livres-Centre national du livre pour enfants, 2006. [809.892 83 DEL]
- Virginie Douglas (dir.), *Perspectives contemporaines du roman pour la jeunesse*, Actes du colloque organisé les 1er et 2 décembre 2000 à l'Institut International Charles Perrault, Paris, L'Harmattan, 2004. [809.892 82 PER]
- Vincent Jouve, *Pouvoirs de la fiction - Pourquoi aime-t-on les histoires ?*, Paris, Armand Colin, 2019. [809.3 JOU]

Compétences visées

Mettre en question les notions de « littérature » et « littérarité »

Comprendre le fonctionnement d'un récit / de l'intérêt pour un récit

Comprendre l'élaboration d'un champ dans la diachronie

Étudier des œuvres pour la jeunesse en se défaisant des préjugés (éducatifs notamment) et en adoptant une exigence littéraire

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Module 4 Compétences transversales

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Attention, mise en garde concernant les absences, voir livret aux pages du S1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien (1h30/semaine).

Initiation au grec ancien (débutants 5) (TD)

Enseignante : Diane Cuny

Le cours poursuit l'initiation au grec ancien commencée en L1 et L2 dans le cadre de ce module. Il s'adresse aux étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et aux étudiants issus d'autres filières souhaitant acquérir des connaissances de la langue, la littérature et la civilisation grecques.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 2, Ellipses, 2013.

Compétences visées

Maîtrise des éléments fondamentaux du grec ancien ; lecture et traduction de textes de genre et d'époque différents.

Prérequis

Avoir suivi le module 4 en L1 et L2 ou niveau de grec ancien équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Compétences numériques (TD)

Enseignant : Marc Libre

Le cours vise à acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication : recherche, création, manipulation et gestion de l'information ; sécurité et protection des données sur internet ; dimensions éthique et déontologique ; environnement de travail et ses multiples fonctionnalités ; sauvegarde et archivage des données ; perpétuelle évolution des TIC. Le cours vise notamment à donner des compétences élémentaires dans le maniement d'outils de bureautique (traitement de texte, tableur). Par ailleurs, le cours prépare les étudiants à la certification en compétences numériques Pix, proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (<https://pix.fr/>). À cet égard, en cours et surtout en-dehors du cours, il est nécessaire de s'entraîner sur la plateforme Pix, afin d'être à même de passer les tests officiels Pix lors de la « campagne » qui est organisée à date fixe par votre enseignant ; en 3^e année, la certification officielle s'appuiera sur vos résultats à ces tests.

Ce cours (CM et TD) implique l'obligation d'être présent à toutes les séances, et de s'inscrire à l'espace numérique Celene correspondant au cours. En effet, c'est par l'intermédiaire de Celene que vous recevrez les exercices à réaliser, mais aussi et surtout toutes les informations nécessaires à la validation du cours et aux tests liée à Pix.

Le cours comprendra 1h assurée par le SCD, elle sera consacrée à la question du plagiat.

Compétences visées

Capacité à obtenir la certification Pix

Prérequis

Avoir suivi les autres enseignements de compétences numériques.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	Epreuve informatique	Epreuve informatique	-
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC			

Atelier d'écriture (TD)

Enseignante : Maryline Heck

Cet atelier est l'occasion pour les étudiants de s'initier eux-mêmes à la pratique de l'écriture. Il leur offre l'occasion d'exercer et de perfectionner leur plume dans un cadre ludique et créatif. Il s'adresse autant aux étudiants qui pratiquent déjà l'écriture pour eux-mêmes qu'à ceux qui n'ont aucune pratique préalable en la matière. Il sera tout particulièrement utile à tous ceux qui se destinent à des professions où la maîtrise de l'écrit est primordiale, comme le journalisme, la traduction, les métiers de l'enseignement et de la culture, les métiers de la communication, en entreprise comme dans les institutions publiques.

L'atelier d'écriture est le moyen privilégié d'acquérir une connaissance intime de la création littéraire, par les réflexions qu'il suscite : comment bâtir une intrigue ? Quelle forme, quel registre de langue choisir ? etc. Il sera aussi un moyen d'améliorer la connaissance de l'Histoire littéraire des étudiants, puisque les exercices proposés seront très souvent fondés sur des textes appartenant au patrimoine littéraire français, qu'il soit contemporain ou plus ancien. Enfin, il permettra aussi aux étudiants d'exercer leur esprit critique, puisque les textes seront lus et commentés collectivement en cours.

Compétences visées

Amélioration de l'écrit : clarté et aisance dans la rédaction, style.

Développement de la créativité et des facultés d'innovation.

Développement des capacités de réflexivité et d'esprit critique. Développement du partage à l'oral et des échanges en groupe.

Connaissance approfondie de l'Histoire littéraire.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

CERCIP

CERCIP (Compétences, Engagement Etudiant, Réflexion Citoyenne, et Pratiques) : Engagement étudiant, pratique sportive, artistique ou culturelle, préparation à l'insertion professionnelle ou aux dynamiques de mobilité, grands sujets de société ou de réflexion citoyenne.

MOBIL

MOBIL

Enseignant : Rodolphe Perez

Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL) : Enseignement de sensibilisation au projet professionnel. Cet EP fera l'objet d'une certification qui sera délivrée ou non au S6. Il sera remis à l'étudiant un carnet de route dans lequel un certain nombre d'étapes seront à valider (participation à des forums des métiers, à des conférences métiers, stages, emplois à définir avec le responsable de filière).

Modalité d'évaluation : certification

L3

Semestre 6

Module 1 Lettres

Littérature du XVI^e siècle: Les genres littéraires dans leur époque (TD)

Enseignante : Claire Sicard

Le TD proposera un parcours dans la poésie épigrammatique de la première moitié du XVI^e siècle. Il s'agira notamment d'en déterminer les codes, les règles, les thèmes et les sources de prédilection, de mettre en évidence les jeux de connivence dont témoigne sa pratique, de s'interroger sur ses modalités de circulation (manuscrites, musicales et imprimées) et d'examiner ses rapports avec les genres plus fermement codifiés du rondeau et du sonnet, également en usage à la même époque. Le travail est articulé au projet collaboratif « Fleur des Tanneurs » : <https://fdt.hypotheses.org>.

Œuvre au programme

- Un recueil de textes sera mis à la disposition des étudiants sur Célène avant le début des séances.

Compétences visées

Histoire littéraire, fondamentaux nécessaires à la préparation des concours de l'enseignement

Prérequis

Une bonne connaissance de l'histoire littéraire de l'Antiquité et du Moyen Âge

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Littérature du XVI^e siècle : étude d'une œuvre, perspectives méthodologiques (TD)

Enseignante : Marie Damond

Le TD sera consacré à l'étude du livre I des *Essais* de Montaigne, replacé dans le contexte de l'histoire politique et culturelle de l'époque. Il donnera lieu à un commentaire de texte ou à une dissertation.

Œuvre au programme

- Montaigne, *Essais*, Livre I, Gallimard, Folio Classique (Édition Naya, Reguig, Tarrête)

Compétences visées

Histoire littéraire, acquisition et perfectionnement des compétences méthodologiques

Prérequis

Pratique de la dissertation et du commentaire

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	4h	écrit	4h
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : l'étudiant ajourné à ce seul TD de littérature française devra subir la seconde session en composant sur le sujet lié à ce TD. Si un étudiant est ajourné à 2, 3 ou aux 4 TD de littérature française de l'année, il composera, en seconde session, sur un seul sujet de TD, tiré au sort. La note vaudra pour tous les TD de littérature française auxquels il était ajourné.

Stylistique (2) (TD)

Enseignant : Philippe Dufour

Ce cours poursuit l'acquisition des outils d'analyse stylistique entamée au S5. Il vise aussi à affermir la technique du commentaire, en particulier dans la perspective de l'épreuve de stylistique des concours.

Compétences visées

Développement d'« automatismes » dans le questionnement stylistique d'un texte.

Prérequis

Avoir suivi le cours Stylistique (1) (S5)

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	3h* commun avec grammaire
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : un examen unique de 3 heures sera organisé pour rattraper les enseignements de stylistique et de grammaire des S1 et S2. Sur un même texte, les étudiants se verront proposer des questions de grammaire, et des questions de stylistique. Selon le cas, les étudiants composeront sur les questions de l'une ou l'autre discipline, ou sur les deux, pour un total de 3 heures gérées librement par eux.

Grammaire de la phrase complexe (TD)

Enseignante : Emmanuelle Kaes

Dans la continuité du cours du semestre 5, ce cours est consacré aux mécanismes de construction de la phrase complexe. Au programme :

- les types et les formes de phrases ;
- la phrase complexe : juxtaposition, coordination, corrélation, subordination.
- les principaux types de subordonnées.

Éléments bibliographiques

- Anne-Marie Garagnon, Frédéric Calas, *La phrase complexe, de l'analyse logique à l'analyse structurale*, Hachette, 2002.

Compétences visées

Acquisition /renforcement des connaissances de base en grammaire française

Prérequis

Avoir suivi le cours de Grammaire de la phrase simple (S5)

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + Examen terminal	écrit	2h	écrit	3h* commun avec stylistique
Régime R.S.E.					

Attention, seconde session : un examen unique de 3 heures sera organisé pour rattraper les enseignements de stylistique et de grammaire des S1 et S2. Sur un même texte, les étudiants se verront proposer des questions de grammaire, et des questions de stylistique. Selon le cas, les étudiants composeront sur les questions de l'une ou l'autre discipline, ou sur les deux, pour un total de 3 heures gérées librement par eux.

Module 2 Parcours littéraires

Langue et littérature latines (TD)

Cet enseignement, commun aux étudiants de Lettres modernes et Lettres classiques, se décline en deux cursus : débutants, ou avancés (étude du latin jusqu'en fin de 1^{ère} au moins). Une copie de votre bulletin de 1^{ère} vous sera demandé lors du 1er cours.

Cursus débutants : Initiation à la langue et à la littérature latines

Enseignantes : Élise Gauthier ou Caroline Richard

1. Poursuite du programme d'apprentissage de la langue latin : étude des leçons 18 à 21 du manuel de S. Déléani (*Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, Armand Colin, 2015).

2. Révisions grammaticales et initiation à la version.

3. Le cours comprendra des notions de littérature latine : Apulée, Tertullien, saint Augustin.

Compétences visées

Approfondissement en langue et culture latines, dans la perspective éventuelle des concours d'enseignement.

Prérequis

Avoir suivi deux années d'initiation au latin (ou équivalent).

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Cursus avancés : Grammaire et version + Étude d'œuvre

Enseignants : Enseignant à déterminer (1.), Vanessa Djakovic (2.)

Les étudiants de Lettres classiques jusqu'ici débutants en latin sont intégrés en L3 au cursus « avancés ».

1. Grammaire et version (12h)

Poursuite du programme de révisions grammaticales ; entraînement régulier à la version.

Bibliographie

- Gason, Baudiffier, Thomas, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard.
- Ernout & F. Thomas, *Syntaxe latine*, Klincksieck.

Pour l'apprentissage systématique du vocabulaire :

- F. Martin, *Les mots latins* (groupés par familles étymologiques), Hachette.

Pour l'entraînement régulier à la traduction (« petit latin ») :

- Jean-Marc Vergé-Borderolle, *Anthologie nouvelle de textes latins. Latine scripta*, Ellipses.

2. Étude d'œuvre (12h)

Traduction et analyse d'extraits : Virgile, *Les Bucoliques* (recueil de poésies) et *Les Géorgiques* (long poème).

Les étudiants devront lire, en traduction, les deux textes en versions intégrales dans une édition disponible :

- Virgile, *Bucoliques*, traduction d'Eugène de Saint-Denis, introduction et notes de Jean-Pierre Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche » bilingue, 1997
- Virgile, *Géorgiques*, traduction d'Eugène de Saint-Denis, introduction de Jackie Pigeaud, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche » bilingue, 1998 (dernier tirage 2023)
- Virgile, *Bucoliques. Géorgiques*, préface de Florence Dupont, traductions de Paul Valéry et Jacques Delille, Folio classique, 1997 (dernier tirage 2022)
- Virgile, *Œuvres complètes*, traductions de Jeanne Dion, Philippe Heuzé et Alain Michel, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2015

Bibliographie

Sur l'auteur :

- P. Grimal, *Virgile ou la seconde naissance de Rome*, Paris, Flammarion, 1989
- X. Darcos, *Virgile, notre vigie*, Paris, Fayard, 2017

Sur l'analyse des textes :

- R. Martin et J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990, 2^{ème} partie ch. 2 (« La poésie didactique »), p. 198- 220, et 4^{ème} partie ch.2 (« La bucolique ») p. 345-356
- H. Zehnacker et J-C. Fredouille, *Littérature latine*, Puf, Coll. Quadrige manuels, Paris, 2013, ch. 5 (« La première génération des écrivains augustéens »), p.133-153
- J. Thomas, *Virgile, Bucoliques, Géorgiques*, Ed. Ellipses, coll. Les textes fondateurs, 1998

Compétences visées

Maîtrise de la langue latine ; connaissance de la littérature latine par les textes ; technique de l'explication de texte.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins, ou avoir bénéficié d'un enseignement approfondi du latin dans l'enseignement supérieur.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session			2ème session	
		Epreuve	Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	Grammaire et version	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.						
Régime normal	examen terminal	Étude d'œuvre (poésie)	écrit	1h30	écrit	1h30
Régime R.S.E.						

Dans la suite du module 2, les enseignements se distinguent en « option Lettres modernes » et « option Lettres classiques »

Littérature comparée (CM + TD)

Enseignante : Lucile Arnoux

Romans de l'artiste au féminin

Le roman de l'artiste (*Künstlerroman*) a généralement pour héros un homme, peintre, musicien ou écrivain. Cependant un certain nombre d'œuvres, au XIXe comme au XXe siècle, souvent produites par des femmes, choisissent une femme artiste pour héroïne. C'est le cas, au XXe siècle, de *Vers le Phare* de Virginia Woolf (1927) et de *Eléni, ou Personne*, de Rhéa Galanaki (1998). Écrits à plus de soixante-dix ans d'écart dans des contextes historiques et littéraires bien différents, ces romans évoquent la formation et le parcours hérissé de difficultés de deux femmes peintres. Mais ils sont aussi l'occasion d'une réflexion sur l'art en général.

Outre ces deux romans, d'autres œuvres seront convoquées au fil du cours, comme *L'Atelier d'un peintre* de Marceline Desbordes-Valmore (1833) ou *Artemisia* d'Anna Banti (1947).

Œuvres au programme

- Virginia Woolf, *Vers le Phare* (*To the Lighthouse*, 1927), trad. Françoise Pellan, Gallimard, 2020, Folio Classique.
- Rhéa GALANAKI, *Eléni, ou Personne* (*Ελένη ή ο Κανένας*, 1998), trad. René Bouchet, Cambourakis (poche), 2020.

Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune

Modalités du contrôle de connaissances

Régime général : contrôle continu (un oral et/ou un devoir écrit en temps limité) + Examen terminal (épreuve écrite en 4 heures)

Régime spécial d'études : Examen terminal (épreuve écrite en 4 heures)

Deuxième session : Examen terminal (épreuve écrite en 3 heures)

Compétences visées

Culture littéraire, entraînement à l'analyse des textes, renforcement de la technique du commentaire composé de texte écrit et oral et de la technique de la dissertation de littérature comparée

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu + examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.	Examen terminal				

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Histoire littéraire du XVI^e siècle (CM)

Enseignant : Stéphan Geonget

Il s'agit ici de poser des jalons fermes d'histoire littéraire et de dresser un panorama aussi complet que possible du champ littéraire à la Renaissance. Cela passe par une mise en place du contexte historique (développement d'une cour royale, promotion du français), religieux (guerres civiles), philosophique (néo-platonisme, néo-stoïcisme) et même technique (invention de l'imprimerie, géographie de la production littéraire, sociologie des auteurs).

Introductions

- Christine Bénévent, *L'humanisme*, Paris, Gallimard, 2007, « La bibliothèque Gallimard »
- Marie-Luce Demonet, *XVI^e siècle (1460-1610)*, Paris, Bordas, 1988.

Perspective historique

- Joël Cornette, *Le Livre et le Glaive*, Paris, Sedes, 1999.

Pour aller plus loin

- Michel Bideaux, Hélène Moreau, André Tournon, *Histoire de la littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Nathan, 1991, « Nathan-Université ».
- Jacques Roubaud, *Impressions de France. Incursions dans la littérature du premier XVI^e siècle 1500-1550*, Paris, Hatier, 1991.

Compétences visées

Histoire littéraire en vue de la préparation des concours d'enseignement

Prérequis

Compétences en histoire littéraire du Moyen Âge et de l'Antiquité

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Version grecque (TD)

Enseignant : Richard Faure

Ce cours sera consacré à des révisions de grammaire grecque, éclairées le cas échéant par la linguistique, et à la lecture de grands textes de poésie en langue originale (poésie archaïque, théâtre). Une brève introduction à la langue d'Homère et d'Hérodote sera donnée avec un aperçu des dialectes grecs.

Manuels

Lebeau, Anne & Métayer, Jean, *Cours de grec ancien*, SEES

Bizos, Marcel, *Syntaxe Grecque*, Paris: Vuibert, 2002 [1947].

Duhoux, Yves, *Introduction Aux Dialectes Grecs Anciens. Problèmes et Méthodes. Recueil de Textes Traduits*, Louvain-Paris: Peeters, 1983.

Ragon, Éloi, *Grammaire grecque*. Éditée par Alphonse Dain, Jules Albert de Foucault et Pierre Poulain, Paris: Nathan, 2008.

Compétences visées

Gagner en autonomie face à un texte grec inconnu

Savoir retraduire et expliquer un texte en grec avec une traduction en regard

Savoir traduire des textes de prose simples

Convoquer des notions de grammaire historique

Prérequis

Avoir suivi le Module 2 en L1, L2, S5 ou niveau de grec équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Approfondissement en latin (TD)

Enseignantes : Enseignant à déterminer (1.), Marine Miquel (2.)

1. Linguistique latine (12h) : analyse de la morphologie verbale et de la syntaxe du subjonctif.

2. Thème latin (6h)

Bibliographie

- B. Liou & R. Adam, *Entraînement au thème latin*, Paris, Klincksieck, 1995.
- M. Bizos & J. Desjardins, *Cours de thème latin*, Vuibert.

Compétences visées

Maîtrise de la grammaire latine, dans la perspective du master et l'éventualité des concours d'enseignement.

Prérequis

Avoir étudié le latin au lycée jusqu'en fin de 1^{ère} au moins, ou avoir bénéficié d'un enseignement approfondi du latin dans l'enseignement supérieur.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session			2ème session	
		Epreuve	Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	examen terminal	Linguistique latine	écrit	2h	écrit	2h
Régime R.S.E.						
Régime normal	examen terminal	Thème latin	écrit	1h	écrit	1h
Régime R.S.E.						

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Auteur grec (poésie) (TD)

Enseignant : À déterminer

Traduction et analyse d'une œuvre poétique majeure de la littérature grecque :

Compétences visées

Connaissance approfondie en grec d'une œuvre majeure

Prérequis

Avoir suivi le Module 2 en L1, L2, S5 ou niveau de grec équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1ère session	2ème session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Module 3 au choix

En L3, l'étudiant optera pour le module « de renforcement » du département de français, intitulé **Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)** et décrit ci-dessous, sauf s'il décide de conserver le module d'ouverture choisi en L1 voire de suivre un nouveau module libre (Français Langue Etrangère). Voir le livret spécifique des modules d'ouverture.

Pour rappel, il importe que les étudiants qui se destinent à passer les concours du CAPES ou de l'Agrégation choisissent le module de renforcement, qui seul garantit une formation complète en Lettres.

Module Littérature et culture (XVI^e-XXI^e siècles)

Panorama de la littérature actuelle #4 : Lire les textes littéraires

Enseignant : Philippe Dufour

Comment lit-on un texte ? Comment le reçoit-on ? Qu'est-ce qui fait à nos yeux sa nouveauté, sa conformité à un modèle ou sa banalité ? Comment la lecture le découpe-t-elle pour y saisir un discours des valeurs ? Comment se fait-il que le sens du texte puisse évoluer au fil du temps ? Pour répondre à ces questions, on présentera quelques notions-clés de ce que l'on appelle l'esthétique de la réception : *horizon d'attente*, *changement d'horizon*, *premier public*, le lecteur comme *co-auteur*. En s'appuyant sur ce bagage théorique, on choisira une œuvre pour confronter les lectures du passé et notre lecture d'aujourd'hui.

Œuvre au programme

- Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Gallimard, coll. « Folio ».

Évaluation : examen terminal et session de rattrapage : un commentaire par écrit.

Compétences visées

Pratique réflexive de la lecture

Historicité des lectures

Poétique des valeurs

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1ère session		2ème session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Le choc des époques #4 : Femmes et écriture

Enseignante : Hélène Maurel Indart

Donner aux femmes leur place dans l'histoire littéraire, leur rendre leur légitimité dans le domaine de la création, tel est notre objectif : nos mères, nos sœurs, nos amies, en dépit de leur talent littéraire et artistique, ont souvent été « invisibilisées » dans notre société patriarcale. Elles n'ont pas osé, elles n'ont pas pu, elles se sont tues, on les a fait taire. Si peu de modèles de femmes créatrices leur ont donné confiance en leur vocation, et en leur possibilité de l'exercer.

Évaluation : un exposé présentant une auteure, un livre ou un texte particulier ; une synthèse sur table sur l'ensemble de la question.

Compétences visées

Adopter un autre point de vue sur l'histoire littéraire qui laisserait aux femmes écrivaines une place souvent occultée. Élargir ses connaissances à des œuvres moins canoniques

Prérequis

Des notions d'histoire et d'histoire littéraire

Bibliographie indicative :

Colette, *Mes apprentissages*, 1936.

Didier, Béatrice, *L'écriture-femme*, Paris, PUF, 1981.

Huston, Nancy, *Journal de la création, Babel*, 2001 (1ère édition, Paris, Seuil, 1990).

Maurel-Indart, Hélène, *Femmes artistes et écrivaines dans l'ombre des grands hommes*, Classiques Garnier, 2019.

Woolf, Virginia, *Une chambre à soi*, 1929.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	3h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

La littérature les arts et la société d'aujourd'hui #4 : Bible, mythes et littérature

Enseignante : Hélène Michon

La Bible, avec ses 73 livres, se présente comme une source incontournable de notre rapport à l'écriture et à la culture. Outre la familiarisation avec des figures exemplaires comme celles de Job ou David, sa lecture forge une herméneutique, modèle de tout déchiffrement textuel. À travers l'histoire, le dialogue entre texte sacré et texte profane permet d'aborder une poétique riche : des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, à la préface de *Cromwell* de Victor Hugo, d'*Esther* ou *Athalie* de Racine, à l'*Annonce faite à Marie* de Paul Claudel, l'occasion est donnée d'un cours transversal et synthétique à la fois.

Régime étudiant	Modalités d'évaluation	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
		Nature	Durée	Nature	Durée
Régime normal	Examen terminal	écrit	4h	écrit	3h
Régime R.S.E.					

Seconde session : les étudiants ajournés aux deux semestres composeront seulement sur l'un des deux sujets, tiré au sort.

Module 4 Compétences transversales

L'enseignement de **langue vivante** (36h par semestre) se décompose en 18h de cours, et 12h au Centre de ressources en langues (CRL), soit en auto-formation, soit en pratique accompagnée, selon le niveau. Cette auto-formation, pour les étudiants qui le souhaitent, peut être remplacée par 18h d'initiation au grec ancien.

Langue vivante (TD)

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

Attention, mise en garde concernant les absences, voir livret aux pages du S1.

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde **session** : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Le cours de langue vivante (1h30 par semaine) est complété par du travail individualisé au Centre de ressources en langues (CRL), en auto-formation ou en pratique accompagnée selon le niveau (1h/semaine) ou, pour les étudiants qui le souhaitent, par un cours de grec ancien.

Initiation au grec ancien (débutants 6) (TD)

Enseignant : À déterminer

Le cours poursuit l'initiation au grec ancien, commencée en L1, L2, S5 dans le cadre de ce module. Il s'adresse aux étudiants de Lettres modernes, de philosophie ou d'histoire et aux étudiants issus d'autres filières souhaitant acquérir des connaissances de la langue, la littérature et la civilisation grecques.

Manuel

- Joëlle Bertrand, *Vive le grec ! Manuel pour Débutants en Grec Ancien*, fascicule 2, Ellipses, 2013.

Compétences visées

Maîtrise des éléments fondamentaux du grec ancien ; lecture et traduction de textes de genre et d'époque différents.

Prérequis

Avoir suivi le module 4 en L1, L2, S5 ou niveau de grec ancien équivalent

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	1h30
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2d semestre.

Atelier d'écriture (TD)

Enseignante : Maryline Heck

Cet atelier est l'occasion pour les étudiants de s'initier eux-mêmes à la pratique de l'écriture. Il leur offre l'occasion d'exercer et de perfectionner leur plume dans un cadre ludique et créatif. Il s'adresse autant aux étudiants qui pratiquent déjà l'écriture pour eux-mêmes qu'à ceux qui n'ont aucune pratique préalable en la matière. Il sera tout particulièrement utile à tous ceux qui se destinent à des professions où la maîtrise de l'écrit

est primordiale, comme le journalisme, la traduction, les métiers de l'enseignement et de la culture, les métiers de la communication en entreprise comme dans les institutions publiques.

L'atelier d'écriture est le moyen privilégié d'acquérir une connaissance intime de la création littéraire, par les réflexions qu'il suscite : comment bâtir une intrigue ? Quelle forme, quel registre de langue choisir ? etc. Il sera aussi un moyen d'améliorer la connaissance de l'Histoire littéraire des étudiants, puisque les exercices proposés seront très souvent fondés sur des textes appartenant au patrimoine littéraire français, qu'il soit contemporain ou plus ancien. Enfin, il permettra aussi aux étudiants d'exercer leur esprit critique, puisque les textes seront lus et commentés collectivement en cours.

Ce cours fait suite à celui donné au premier semestre. Une progression des exercices sera donc organisée entre les deux semestres. Il n'est toutefois pas nécessaire d'avoir suivi le premier semestre pour participer au second (pour les étudiants d'échanges).

Compétences visées

Amélioration de l'écrit : clarté et aisance dans la rédaction, style.

Développement de la créativité et des facultés d'innovation.

Développement des capacités de réflexivité et d'esprit critique. Développement du partage à l'oral et des échanges en groupe.

Connaissance approfondie de l'Histoire littéraire.

Prérequis

Aucun

Régime étudiant	Modalité d'évaluation	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
		Nature	Nature	Durée
Régime normal	Contrôle continu	-	écrit	2h
Régime R.S.E.	Evaluation sur le 2 ^{ème} CC	écrit		

Seconde session : matière dite « à progression ». Les étudiants ajournés aux deux semestres composent sur le sujet de 2^d semestre.

Licence 3

Modalités de contrôle des connaissances

MODULES Détailer éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 5	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du Moyen Âge	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du Moyen Âge	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Stylistique	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4. Grammaire de la phrase simple	1	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines — <i>cursus débutants</i> : initiation — OU <i>cursus avancés</i> : Gramm./version + œuvre (prose)	3	CC ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Littérature française : hist litt Moyen Age	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											
EP2 LC. Version grecque	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Approfondissement en latin	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4 LC. Auteur grec (prose)	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 : Parcours au choix	8										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
OU Module de renforcement : Littérature et culture (XVI ^e -XXI ^e siècles)											
EP1. Panorama de la littérature actuelle (3)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Le choc des époques (3)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

EP3. La littérature, les arts et la société aujourd'hui (3)	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4 : Compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — <i>OU Langue vivante + grec ancien</i>	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Compétences numériques	1										
EP3. Atelier d'écriture	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4. CERCIP	2										
MOBIL	0										
SEMESTRE 6	30										
Module 1 : Lettres	8										
EP1. Littérature française du XVI ^e siècle	3	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2. Littérature française du XVI ^e siècle	3	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3. Stylistique	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4. Grammaire de la phrase complexe	1	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 : Parcours littéraires	8										
EP1. Langue et littérature latines — <i>cursus débutants</i> : initiation — <i>OU cursus avancés</i> : Gramm./ version + œuvre (poésie)	3	CC ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LM											
EP2 LM. Littérature comparée	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3 LM. Littérature française : hist litt du XVI ^e	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option LC											
EP2 LC. Version grecque	3	CC	E	1	CC	E	1	E	1	E	1
EP3 LC. Approfondissement en latin	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP4 LC. Auteur grec (poésie)	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 : Parcours au choix	8										
À voir suivant la maquette du module d'ouverture choisi											
<u>OU</u> Module de renforcement : Littérature et culture (XVI ^e -XXI ^e siècles)											
EP1. Panorama de la littérature actuelle (4)	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Le choc des époques (4)	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP3. La littérature, les arts et la société aujourd'hui (4)	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4 : Compétences transversales	6										
EP1. Langue Vivante — <i>Langue vivante approfondie</i> — <i>OU Langue vivante + grec ancien</i>	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2. Atelier d'écriture	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
MOBIL											

Modules libres gérés par la filière Lettres

Module Cultures méditerranéennes

- **Responsable du module :**
Marine Miquel (marine.miquel@univ-tours.fr)
- **Secrétariat :**
Fabienne Toulet (fabienne.toulet@univ-tours.fr)

Description :

Ce module pluridisciplinaire propose, sur les trois années de licence, un enseignement original qui s'adresse aux étudiants de lettres (classiques et modernes), de langues vivantes (en particulier romanes), de sciences du langage, ainsi qu'aux étudiants de sciences humaines (philosophie). Il associe des enseignants de divers départements : études grecques, latines, hispaniques, italiennes, germaniques et littérature comparée. Tous les textes et documents d'étude sont fournis en traduction française. Il s'agit d'apporter à la fois un complément de formation à plusieurs filières et une ouverture à chacune d'elle sur les autres (cultures antiques, langues romanes et littératures comparées), sur le thème commun des mutations et échanges culturels d'une Europe qui s'est d'abord constituée autour de la Méditerranée. De cet espace et de ces évolutions en partage, on reviendra ici sur des temps forts, en civilisation, littérature et histoire culturelle : mythes et histoire, échanges culturels et évolution des idées, attraction du Sud.

Module Arts du spectacle

- **Responsable du module :**
Sophie Mentzel (sophie.mentzel@univ-tours.fr)
- **Secrétariat :**
Cyrille Malapert (cyrille.malapert@univ-tours.fr)

Description :

Le module Arts du spectacle associe arts de la scène, arts visuels, soit danse, théâtre, musique, mais aussi arts numériques (photographie, arts visuels, cinéma). La formation combine des cours théoriques (approches des arts sous l'angle historique, théorique, esthétique et méthodologique) avec des ateliers dispensés par des professionnels (ateliers de théâtre, danse, voix, d'écriture critique, réalisation cinématographique).

Elle suppose un investissement important des étudiants, appelés à fréquenter les lieux et manifestations culturels. Elle est compatible avec un enseignement professionnel de type conservatoire, mais au prix bien-sûr d'efforts importants et redoublés.

Il s'agit d'acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur les arts et en particulier les arts de la scène, comme de s'entraîner à la réflexion en ces domaines. La formation est propice aux curieux des arts qu'ils pourront ainsi découvrir et mieux connaître, comme à ceux qui envisagent de travailler dans le monde des arts et de la culture.

Elle développe donc une solide culture générale autour des arts mais aussi de leurs milieux professionnels. Cette pluridisciplinarité accroit les possibilités d'insertion professionnelle des étudiants mais aussi leur capacité à l'auto-formation tout au long de la vie. Elle est, de plus, cohérente avec les enjeux du master « Culture et médiation des arts du spectacle » de Tours et d'autres masters en France ou à l'étranger consacrés aux arts, à leur gestion et encadrement, ou encore au professorat.

Qu'est-ce que le CERCIP?

Dans l'ensemble des deuxièmes et troisièmes années de licence (sauf pour les étudiants inscrits dans l'une des 3 double-licence), l'Université propose aux étudiants des unités d'enseignement intitulées "Compétences, Engagement, Réflexion citoyenne et Pratiques (CERCIP). Les CERCIP sont obligatoires **au premier semestre de L3 et au second semestre de L2**. Les étudiants doivent choisir une unité parmi celles proposées au semestre qui les concernent.

Les emplois du temps des unités d'enseignement (UE) CERCIP qui comprennent des cours sont consultables sur l'emploi du temps via votre ENT dans le menu ETUDIANT - CERCIP. Les UE sont ensuite rangées dans les secteurs Réflexions citoyennes, Engagement bénévole, etc...

Les unités CERCIP sont notées, ont un coefficient 1 et donnent droit à 2 ECTS.

Les CERCIP portent sur les thèmes suivant :

- La réflexion citoyenne partagée sur de grands sujets de sociétés : démocratie, mondialisation, éthique, égalité, environnement et regards croisés sur la société. L'objectif est d'impliquer les étudiants dans les enseignements pour permettre la réflexion citoyenne et susciter l'échange avec les étudiants.
- L'engagement étudiant : Futurs bénévoles ou bénévoles actuels, vos engagements peuvent vous permettre la validation de votre UE CERCIP.
- La santé et le handicap : Soyez acteur de votre sécurité routière.
- Insertion professionnelle : Aborder le monde de l'entreprise, UE Stage, validation de l'activité salariée.
- Mobilité internationale : Cette UE CERCIP s'adresse uniquement aux étudiants ayant un projet de mobilité internationale en pays anglophone à court ou moyen terme, dans le cadre d'un échange ERASMUS/Convention interuniversitaire ou d'un stage en entreprise à l'étranger.
- Les pratiques physiques, sportives : Proposés à chaque semestre de l'année universitaire, les cours de pratique sportive peuvent être pris en compte et évalués dans votre cursus universitaire.
- Les pratiques artistiques ou culturelles : ateliers de pratiques théâtrales, vocales, musicales ou d'écriture.

Toutes les informations relatives au calendrier des enseignements, inscriptions, évaluations seront transmises par le SEF dès la rentrée aux étudiants.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-tours.fr/formations/competences-engagement-reflexions-citoyennes-et-pratiques-cercip--642261.kjsp?RH=ACCUEIL>

Informations générales

Présentation de la faculté de Lettres et Langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.
Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une **Filière Lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ **33 400** étudiants inscrits en 2022-2023 dont **3 239** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS
Directeur : **BIDEAU Alain**
Responsable administratif : **MARTIN Hubert**
Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline**, Bureau 144 tél : 02 4 .36 64 82

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.
C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**
Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06
CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67
COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.
Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
		elodie.perez@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr
		gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr
		(pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
		(Référénte Administrative Handicap)

Présentation générale des études

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2021**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Ce cours **OBLIGATOIRE** est proposé dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens. Les CERCIP portent sur les thèmes suivant : la réflexion citoyenne partagée sur de grands sujets de sociétés, l'engagement étudiant, la santé et le handicap, les pratiques physiques, sportives, artistiques ou culturelles, la préparation à l'insertion professionnelle, la préparation à la mobilité internationale.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif sont consultables sur le site de l'université début septembre.

- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.



Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises,... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP Stage.**



Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES B2 est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues et attribue un niveau B2.
Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues. Le CLES est gratuit et permet d'attester des quatre grandes compétences : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV. Elle peut être également être demandée pour intégrer un master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acquérir des compétences supplémentaires/Certification en langues étrangères](http://www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères)

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : 22 septembre 2022

Dispositions générales applicables aux étudiants de Licence et licence professionnelle

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 17 novembre 1999](#) relatif à la licence professionnelle ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement [au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement](#) et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Art. 1 - Organisation des enseignements

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutoré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ;

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

Art. 2 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

Art. 3 - Contrat pédagogique (art 5)

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante:

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation;
- Enonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants.

Le dispositif entrera en vigueur de manière progressive, à la rentrée 2019, seuls les licences 1ères années seront concernées.

Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et,

notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14 à 16)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables.

Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme (art 14)

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les différents EP de l'UE ou module;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments pédagogiques, ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE ou module, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art. 7 - Règles de progression

L'inscription administrative étant annuelle :

L'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6).

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription :

- soit par validation des deux semestres,
- soit par compensation entre les deux semestres,

est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant AJAC :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8- Jury (article 18)

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. (art 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymisé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Calendrier universitaire

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol <i>(obligatoire)</i>	Vendredi 1^{er} septembre 2023 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 28 août au 8 septembre 2023
Réunions d'information sur les modules d'ouverture <i>(obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol)</i>	Vendredi 1^{er} septembre 2023 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 1 ^{er} au 9 septembre 2023
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2023
Rentr'écolo	29 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Journée Insertion Professionnelle	A définir
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 4 au 22 décembre 2023 inclus Du 8 au 13 janvier 2024 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2024
Vacances de février	Du 4 au 10 mars 2024
Vacances de printemps	Du 29 avril au 7 mai 2024
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 8 au 26 avril 2024 Du 13 au 18 mai 2024 inclus
Rattrapages (2 ^{nde} session)	Du 17 au 29 juin 2024

